



RAPPORT D'ACTIVITES 2003

Partie 1 - RAPPORT
MORAL

Partie 2 – CONSTATS
ET BILAN

Partie 3 - AXES
D'INTERVENTION

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE... EN BREF

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) est un **outil de connaissance, de qualification et d'appui** au service des **acteurs et des décideurs** intervenant dans les champs de **l'intégration** des populations étrangères et/ou issues de l'immigration et de la **politique de la ville**.

Il a été créé, en 1992, par la Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées (CRIPI) qui avait souhaité la mise en place d'un Observatoire Régional de l'Intégration (ORI) conçu comme un outil de développement et d'aide à la décision, spécialisé dans le champ de l'intégration des populations issues de l'immigration. La dynamique de l'Observatoire a contribué, **début 1996**, à sa **structuration en association**. Il a alors élargi son champ d'intervention à la politique de la ville et au développement social urbain, devenant ainsi l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV).

Les **activités menées** visent à permettre le recueil, la mise à disposition, la production, l'analyse, la diffusion, l'échange et/ou la confrontation de connaissances dans ces domaines d'intervention. Il s'agit de les mettre à disposition d'un tiers susceptible de les utiliser pour améliorer sa connaissance du domaine traité et, le cas échéant, orienter son intervention, sa pratique professionnelle. Implanté à Strasbourg, l'**ORIV intervient sur l'Alsace**.

MISSIONS

Rendre accessible l'information : Pour se faire, l'ORIV gère un centre de documentation et répond aux demandes, quantitatives et qualitatives, qui lui sont adressées par le biais d'un suivi individualisé. L'ORIV recueille les informations nécessaires, par le repérage et le dépouillement des divers supports existants et par la participation à des réseaux. Plusieurs documents réalisés par l'ORIV visent à diffuser les connaissances produites.

Produire des analyses et des connaissances : Cette mission repose sur la réalisation d'études, de diagnostics ou de notes et dans la participation ou l'animation de groupes de travail dans un souci de formalisation d'une réflexion collective. L'objectif est de produire de la connaissance afin de combler des carences sur des sujets particuliers ou de permettre une meilleure compréhension des processus.

Favoriser les échanges de connaissances : Cette mission consiste dans la diffusion de connaissances, de pratiques et la confrontation d'expériences dans un souci de capitalisation. L'ORIV organise et/ou participe à des moments d'échanges et de débats (rencontres, séminaires, colloques, formations..) en direction d'acteurs des politiques d'intégration et de la ville, professionnels, associations, enseignants, chercheurs...

Appuyer et accompagner les acteurs : L'appui aux acteurs et les missions d'accompagnement consistent à mobiliser et à mettre à disposition, des acteurs, des compétences et des ressources (documentaires, techniques, pratiques, humaines...) adaptées au contexte dans lequel elles s'inscrivent (groupe de travail, mise en œuvre et/ou observation d'une politique publique...). Ces démarches sont réalisées en lien avec les acteurs et dans une logique de capitalisation et de qualification mutuelles.

MOYENS

Par son action, l'ORIV participe à la connaissance des déséquilibres sociaux et territoriaux. C'est à ce titre que l'Etat, le FASILD (Fonds d'Actions et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations) et des collectivités (Conseil Régional d'Alsace, Communauté Urbaine de Strasbourg, Villes de Mulhouse, Colmar, Illzach, Rixheim, Lutterbach, Ensisheim et la Communauté de Communes du Bassin Potassique pour le compte des communes de Wittelsheim, Wittenheim, Kingersheim, Staeffelfelden) ont choisi d'inscrire et de financer l'ORIV dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006. D'autres financements sont sollicités sur des projets ponctuels.

La mise en œuvre des activités est assurée par une équipe de six salariés, en lien avec les administrateurs de l'association.

SOMMAIRE

1^{ERE} PARTIE – RAPPORT MORAL

| | |
|--------------------|--------|
| Edito du président | page 7 |
|--------------------|--------|

2^{EME} PARTIE – CONSTATS ET BILAN

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Vie associative : fonctionnement et devenir de l'Observatoire | page 11 |
| - Bilan de l'activité de l'ORIV à mi-parcours du CPER | page 12 |
| - Evolution du contexte et devenir de l'ORIV | page 13 |
| Etre au service des acteurs : un souci de proximité | |
| - Nouveau rapport aux territoires : de l'ORIV de la Ville à l'ORIV des champs | page 17 |
| - Appui et accompagnement : une tentative de clarification | page 20 |
| Informers les acteurs et Contribuer au débat public | page 22 |

3^{eme} PARTIE – AXES D'INTERVENTION

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Axes d'intervention - Approche thématique | page 27 |
| - Fiches de présentation par thème : Accueil, Citoyenneté et Démocratie, Discriminations, Habitat et Mixité, Immigration et Connaissances des flux, Intégration et élus, Islam, Jeunes, Personnes Agées Immigrées, Missions d'accompagnements (Hors thématique) | |
| Axes d'intervention - Approche transversale | page 67 |
| - Gérer la documentation et répondre aux demandes | page 69 |
| - Produire et diffuser : les outils d'information | page 72 |
| - Diffuser et échanger les connaissances | page 76 |

DOCUMENTS ANNEXES

| | |
|-------------------------------------------------------|---------|
| - Composition du Conseil d'Administration élu en 2003 | page 81 |
| - Programme d'activités 2004 | page 82 |

1^{ère} PARTIE

RAPPORT MORAL

2003... une année mouvementée !

Les années se suivent et ne se ressemblent jamais à l'ORIV. Notre activité n'a jamais été et ne le sera pas plus dans l'avenir un long fleuve tranquille. C'est ce qui fait tout l'intérêt de notre démarche commune, c'est cependant aussi ce qui use. 2003 a été ainsi une **année animée, pleine de surprises, loin d'être toutes très bonnes pour nous**, ni pour les associations œuvrant autour de nous dans le champ de l'intégration et de la ville, ni a fortiori pour les populations concernées.

Surprise d'abord de voir **l'intégration prendre une telle place dans les déclarations politiques** : du comité interministériel à l'intégration aux travaux de la commission Stasi, aux déclarations sur la nécessité d'une politique de discrimination positive, les responsables politiques semblaient avoir redécouvert la nécessité d'une politique forte pour favoriser l'intégration des populations immigrées. La situation de celles-ci a-t-elle pour autant évolué très favorablement en 2003 ? Il est permis d'en douter. Le comité interministériel a surtout accouché du **contrat d'accueil et d'intégration** qui démontre la volonté de **mieux réussir l'accueil des nouveaux arrivants**. Ceci nous paraît tout à fait indispensable pour une bonne intégration, les travaux menés au niveau de l'ORIV sur cette question le soulignent fortement. Cependant l'accueil nécessite une action sur la durée réalisée dans le quotidien, aux différents niveaux, emploi, logement, scolarité, prise en compte des cultures.... Or l'an passé les discriminations n'ont pas cessé dans tous ces domaines, la France ne s'est toujours pas dotée d'une haute autorité pourvue de réels pouvoirs d'investigation et de sanctions. Peut-être verra-t-elle enfin le jour en 2004 ?

Pourtant on peut se demander s'il n'eût pas mieux valu consacrer toute l'énergie mise en œuvre pendant plus de six mois sur le débat sur la laïcité pour mobiliser la société, les acteurs pour faire reculer les discriminations ? Nous sommes absolument convaincus que la laïcité a une place fondamentale dans notre république comme l'a montré G. Vincent dans notre rencontre de février 2004 consacrée à ce thème. Cependant le débat de l'an passé autour des travaux de la commission Stasi a contribué à **stigmatiser davantage la population musulmane et au-delà, la population immigrée extra-européenne**, à renforcer l'idée fausse que font courir certains démagogues d'une impossible intégration. Nos travaux montrent au contraire que les musulmans, s'ils se font discrets pour ne pas déranger, sont à la recherche de reconnaissance dans le respect de la société d'accueil, souhaitent le dialogue, nombre d'entre eux faisant un remarquable travail de médiation et de pédagogie.

2003 a aussi été marqué par un **renforcement de la réglementation sur les flux migratoires** qui sous couvert de lutter contre l'immigration clandestine **accroît la précarité de ceux qui cherchent refuge** chez nous, tout en **augmentant les difficultés des populations installées régulièrement**. Il leur est dorénavant plus difficile d'accueillir des membres de leur famille, de se marier avec un Français.... Quant aux conditions dans lesquelles se font certaines reconduites à la frontière, les conditions de rétention prolongée dans les centres ne démontrent ni une volonté accrue d'hospitalité pour ceux nombreux qui souffrent dans le monde, ni une amélioration des règles de droit en vigueur dans le pays des droits de l'homme.

Dans le champ de la **politique de la ville** aussi, 2003 a été marqué par du nouveau : la **loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine** marque la volonté politique de mieux peser sur le bâti pour favoriser, à travers un nouvel aménagement des territoires, la cohésion sociale. Par ailleurs, M. Borloo a réussi à faire inscrire sur la durée des moyens financiers pour cette politique. Cependant un **certain nombre de questions restent en suspens** : quel accompagnement social de la rénovation urbaine ? quel avenir pour les contrats de ville ? quid de la démocratie participative, c'est à dire de la participation active des citoyens à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions publiques contribuant à un mieux-vivre ensemble ? Nos travaux soulignent, là encore, l'importance de cet enjeu mais aussi la complexité de sa mise en œuvre.

D'autres interrogations ont émergé en cours d'année concernant **l'avenir des contrats de ville, l'avenir des contrats de plan, la place de l'Etat et des collectivités suite à la nouvelle phase de décentralisation**. Autant de questions de la plus haute importance pour tous ceux qui œuvrent dans le domaine de l'intégration et de la ville, pour les associations et en particulier pour l'ORIV.

2003 nous a secoué du fait du **gel (au moins pendant un temps !) des moyens financiers du FASILD**. Si nous avons pu tenir bon, cela n'a pas été sans un certain nombre de frayeurs, sans une forte mobilisation associative, sans une énergie considérable pour faire et refaire des dossiers, sans pour autant que puisse être acquise une capacité suffisante en terme de trésorerie permettant de nous éviter une dépendance forte à la banque, qui nous coûte chaque année plus chère !

Ces événements nous ont incité à entamer une **réflexion par rapport à notre devenir** : quel financement pour l'ORIV après le contrat de plan, la fin des emplois jeunes ? Au-delà de ces questions financières se pose la question plus large du **devenir des acteurs associatifs** lorsque ceux-ci risquent de plus en plus d'être réduits à devenir de simples prestataires de services. L'année 2003 a vu ainsi se développer les appels d'offre dans le secteur du FASILD, d'abord dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration, puis plus largement dans celui de la formation linguistique. Ce développement très rapide (dès 2004 près de la moitié des financements du FASILD Alsace ne sont plus des subventions) risque de bouleverser en profondeur l'action des associations.

Nous avons souhaité, lors de la mobilisation contre le gel des crédits du FASILD, **réfléchir à ces questions avec les autres acteurs associatifs concernés**. Cependant, si nous avons pu en alertant les pouvoirs publics, les élus, contribuer à la recherche de financements complémentaires et aboutir au dégel total des crédits du FASILD, nous avons échoué à engager un travail commun de réflexion sur le devenir associatif. Une réflexion dans ce domaine semble cependant indispensable : quel avenir pour l'action associative face au développement de la logique de prestation, quid de notre devoir d'alerte, faut-il répondre ou non aux appels d'offres, et dans quelles conditions peut-on construire une capacité d'action en commun, une mutualisation de moyens de réflexion ? Voilà un des chantiers primordiaux que nous voudrions ouvrir le plus rapidement possible avec tous les acteurs de bonne volonté !

Tous ces événements ne nous ont pas empêché de travailler ; bien au contraire ils ont stimulé notre activité. Au-delà de celles portant sur un **thème particulier** (accueil, citoyenneté, discriminations, immigration et intégration, islam, habitat et mixité, jeunes, personnes âgées immigrées), nous avons sur la lancée du séisme de l'élection présidentielle 2002 cherché à **mieux informer les élus, les acteurs, l'opinion publique sur la réalité des situations vécues par les populations** qui nous tiennent à cœur. A cet effet, nous avons mis en place de **nouveaux outils** : un site internet, une nouvelle publication mensuelle « Actus sur l'intégration et la Ville », un nouvel outil de synthèse (fiches thématiques, notamment sur l'Islam) et, depuis début 2004, des rencontres-débats mensuelles.

Nous avons mis en place un **partenariat avec certains journalistes locaux**, mais aussi multiplié les **missions d'accompagnement aux acteurs, élus et associations**.

Les sachant très appréciées, nous avons décidé de réserver du temps de travail en 2004 pour de nouvelles demandes et prévu l'accompagnement de l'équipe pour ce type d'interventions par un consultant/formateur extérieur. Suite au départ de Sylvie Emsellem, en avril de cette année, nous avons décidé d'élargir la mission de cet intervenant en lui demandant de nous aider réfléchir sur une organisation permettant de mieux répartir les charges de travail de l'équipe.

Que l'équipe soit remerciée ici pour son **engagement quotidien, pour le travail rigoureux et pour la qualité de ses contacts** avec tous ceux qui ont besoin des services de l'ORIV. Que soient remerciés aussi **tous ceux au Conseil d'Administration ou en dehors qui ont pris sur leur temps** pour porter avec l'équipe cette action exaltante qui est la nôtre. Un **grand merci enfin à nos financeurs** très attentifs à notre devenir qui ont su se mobiliser pour nous aider à traverser sans trop de casse cette année turbulente.

Rudi WAGNER - Président de l'ORIV

2^{ème} PARTIE

CONSTATS ET BILAN

VIE ASSOCIATIVE : FONCTIONNEMENT & DEVENIR DE L'OBSERVATOIRE

L'année 2002 avait été marquée par un **certain nombre de changements**, sur le plan externe, notamment suite aux élections présidentielles d'avril 2002, mais aussi en interne, au niveau de l'équipe.

Si **2003** a été moins agité sur le plan de l'équipe salariée dans la mesure où aucun changement n'est intervenu au sein de celle-ci, composée de six salariées, **de nombreux événements (orientations politiques, choix budgétaires, calendrier institutionnel...)** ont nécessité des réactions et des ajustements de la part de l'association.

L'année 2003 a été en effet marquée principalement par **trois événements** :

- la définition par le gouvernement de **nouvelles orientations** tant dans le domaine de l'immigration, de l'intégration que de la politique de la ville,
- le **repositionnement de l'Etat par rapport aux collectivités** (enjeux de la décentralisation, évolution des contrats de plan) et plus largement redéfinition du rôle de l'Etat,
- les **fluctuations en terme de financements** (notamment les financements alloués par le FASILD mais aussi plus largement les budgets des différents ministères).

Ces **événements** ont eu pour effet principal, **au niveau du fonctionnement et des activités de l'ORIV** :

- Une **nécessaire adaptation de certains contenus d'axes d'intervention thématique** (abandon de certaines activités, développement d'autres) ; ainsi le thème accueil a connu des développements non prévus dans le programme de travail initial (solicitations de différentes collectivités, réalisation de notes de synthèse, intervention devant de nouveaux partenaires...).
- Une **fragilité financière importante** et la **recherche de partenariats financiers** autres que ceux initialement engagés pour assurer les missions de l'ORIV ; cet aspect, au-delà du coût financier qui en a résulté, a eu pour effet une charge de travail supplémentaire (négociation du contenu, réalisation des dossiers de demande de subvention...) mais aussi une adaptation du contenu des activités engagées pour les adapter aux nouvelles sollicitations.
- Une **inscription différente dans le paysage institutionnel local**.

Par ailleurs, **ces événements ont également eu des effets sur la vie associative**, dans la mesure où les administrateurs (et plus encore les membres du Bureau de l'association) ont été fortement sollicités (sans tenir compte de la mobilisation associative par rapport au gel des financements du FASILD).

Le Conseil d'Administration a été amené à se réunir sept fois tout au long de l'année et le bureau une vingtaine de fois. Mais au-delà de ces réunions, les administrateurs ont été sollicités à plusieurs reprises :

- ◆ participation à divers **groupes de travail thématique**,

- ◆ **bilan à mi-parcours de l'activité de l'ORIV** (démarche inscrite dans le cadre du Contrat de Plan),
- ◆ engagement d'une **réflexion stratégique** sur le devenir de l'ORIV,
- ◆ élaboration de la **nouvelle charte de communication et du site internet**.

Le premier point, à savoir la participation des administrateurs aux divers groupes de travail mis en place dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'ORIV, est développé au niveau de la présentation des fiches thématiques (cf. 3^{ème} partie du document, page 27).

Les points deux et trois sont développés ci-dessous, alors que le dernier aspect, l'élaboration d'une nouvelle charte de communication et le fonctionnement du site internet qui relèvent de la volonté de l'ORIV de communiquer différemment, est développé en page 72.

BILAN DE L'ACTIVITE DE L'ORIV A MI-PARCOURS DU CPER

Les missions de l'ORIV sont inscrites au Contrat de Plan Etat-Région (CPER), dans le cadre du volet territorial. Dans un souci d'efficacité, les institutions apportant leur financement dans ce cadre et l'ORIV ont souhaité la **mise en place d'une convention-cadre**. Valable sur la période 2000-2006, elle établit les modalités du partenariat (notamment la mise en place d'un comité de suivi¹) ainsi que le contenu des missions et les financements qui y sont liés.

Par ailleurs, l'article 4, intitulé « dispositif de suivi et d'évaluation », de cette convention précise que « **la présente convention fera l'objet, par les membres du comité de suivi, d'un bilan à mi-parcours en 2003** ».

Pour élaborer ce bilan, une première réunion de définition de la méthode a eu lieu en janvier 2003, en présence du FASILD, du SGARE (à savoir les financeurs principalement intéressés par la démarche) et de l'ORIV.

Suite à cette réunion, un **groupe de travail technique** a été constitué et a été chargé de définir le **contenu et la méthodologie du bilan et d'en assurer le suivi**. Une invitation a été envoyée à tous les membres du comité de suivi. Une seconde réunion en février 2003 a permis de réunir le FASILD, la Préfecture du Bas-Rhin, le SGARE, la CUS, la Ville de Mulhouse et l'ORIV.

Partant des premiers éléments issus de la réunion de janvier, ce **groupe a été amené à formuler un certain nombre de principes et d'attentes, tant sur le contenu que la méthode**.

Compte tenu du temps disponible pour la réalisation de ce bilan, de la production chaque année de bilan d'activités, de temps de travail en commun entre l'ORIV et les financeurs et de la démarche inscrite dans la convention (bilan réalisé par les membres du comité de suivi), il a été **retenu le principe d'une démarche simple, limitée dans le temps, ciblée et collective**.

Le bilan a donc reposé sur une **démarche collective**. Par ailleurs, un **bilan exhaustif de l'ensemble des activités de l'ORIV n'étant pas possible, il a été décidé de cibler plus particulièrement certains thèmes (et les activités y étant liés) définis collectivement**. Le choix de ces activités, à savoir la question de l'accueil, de la citoyenneté, des discriminations, de la mixité dans l'habitat, de l'appui aux élus dans le domaine de

¹ Article 4 de la convention : « Il est institué un comité de suivi de la présente convention. Il est composé du préfet de région Alsace, du président du Conseil Régional d'Alsace, du maire de Colmar, de la présidente de la Communauté Urbaine de Strasbourg, du président de la Communauté de Communes du Bassin Potassique, du maire de Mulhouse, du maire d'Illzach, du maire de Rixheim, du maire de Lutterbach, du délégué régional du Fonds d'Action Sociale, du président de l'ORIV et des sous-préfets chargés de la politique de la ville dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Le comité de suivi établit collectivement, sur proposition de l'association, le programme de travail de l'année n+1 et valide le bilan de l'année écoulée réalisé par l'association. Le comité de suivi se réunit au moins une fois par an, au cours du dernier trimestre, à l'invitation de l'Etat. ».

l'intégration à travers le travail sur l'islam et les personnes âgées immigrées, a répondu à un souci de prise en compte de la diversité des activités menées, des différents types de missions financées, des différents modes d'interpellation... Ce bilan a porté sur les **années écoulées depuis la signature de la convention** à savoir 2000, 2001 et 2002.

Chaque activité retenue a fait l'objet d'une **analyse à plusieurs niveaux** :

- au regard des **missions de l'ORIV** (de quelles missions relèvent l'activité développée)
- mais aussi de **l'origine de la demande** (qui est à l'origine de l'activité ?), du **public visé** (à qui ça sert ?), de la **finalité, des objectifs de l'activité** (à quoi ça sert ?), du **contenu** (comment cela a-t-il été réalisé ?)...
- enfin quels en ont été les effets au regard des **enjeux transversaux** suivants :
 - **adaptation des modes de travail aux acteurs** (comment les modes de travail de l'ORIV ont-ils évolué ? comment l'ORIV intervient en direction des différents types d'acteurs : élus, techniciens, associations, habitants... ?),
 - **territorialisation des interventions** (à quel niveau territorial intervient l'ORIV ? quels sont les effets de cette proximité avec les acteurs ? quels plus-value et quels écueils ?...).

L'ORIV a été amené à produire les éléments qualitatifs et quantitatifs permettant d'apprécier les aspects retenus, à partir d'une grille d'analyse. **Ces éléments ont ensuite fait l'objet d'une analyse par les membres du groupe ou des financeurs volontaires** et ont donné lieu à la production de note de synthèse² présentée à l'occasion du comité de suivi du 29 avril 2003 consacré à cette question.

Cette réunion a permis de confronter les diverses contributions réalisées dans le cadre de ce bilan et qui sur la base de ces éléments a validé le travail réalisé par l'ORIV. « *Les membres du comité de suivi ont pris acte, avec satisfaction, du bilan à mi-parcours tant dans la forme proposée que dans le contenu* » (Relevé de décisions, Comité de suivi de l'ORIV - Réunion du 29 avril 2003).

ENSEIGNEMENTS

- Diffuser plus largement les travaux réalisés (y compris ceux menés antérieurement et les notes de cadrage ou de synthèse).
- Renforcer les outils pouvant être mis à disposition des acteurs.
- Assurer des liens plus réguliers avec les acteurs de la politique de la ville (production d'informations, réunions...)
- Poursuivre les missions d'accompagnement mais en se donnant la possibilité d'une plus grande souplesse d'intervention (réponse aux demandes en cours d'année)

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ET DEVENIR DE L'ORIV

Face aux événements survenus en cours d'année (cf. page 11), les réponses apportées par l'ORIV se sont faites au coup par coup et dans l'urgence. L'association, considérant que **ces évolutions préfigurent des changements et mutations à venir**, a souhaité **engager une réflexion**.

L'association a souhaité établir, dans un premier temps, un **diagnostic** (travail mené dans un premier temps par le Bureau puis étayé par le Conseil d'Administration) des **évolutions relevées** (sur le plan local, national... par rapport au positionnement de l'ORIV, à ses domaines d'interventions et sur le plan institutionnel).

Ensuite, il s'agissait pour l'association de commencer à réfléchir à une « stratégie » pour les prochaines années. Cette démarche s'est concrétisée par la mise en place de quatre

² Trois thèmes ont fait l'objet d'une présentation lors de la réunion du Comité de suivi, ceux de la mixité dans l'habitat, de l'islam et des personnes âgées immigrées.

groupes de travail dont chacun s'est réuni, à minima deux fois. L'ensemble de la réflexion a été engagée de septembre à décembre 2003.

Il s'agissait donc de poser un **regard lucide sur la situation pour anticiper et tenter de proposer une stratégie** permettant dans l'avenir de poursuivre le travail engagé aux services des acteurs, tout en tenant compte du contexte mouvant.

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

RAPPEL SUR L'ORIV ET SON POSITIONNEMENT

Quelques éléments sur le positionnement de l'ORIV / contexte institutionnel :

- L'ORIV est inscrit dans le Contrat de Plan Etat-Région sur la période 2000-2006.
- La majorité des financements de l'association est consacrée à la mise en oeuvre des missions de l'ORIV.
- Les relations avec les financeurs s'inscrivent dans une logique collective (convention-cadre mise en place par rapport à l'inscription de l'ORIV dans le contrat de plan et donnant notamment lieu au fonctionnement d'un comité de suivi réunissant l'ensemble des financeurs inscrits dans ce cadre).
- La structuration collective du partenariat suppose néanmoins un travail de proximité avec les collectivités sachant que ces démarches diffèrent selon les partenaires et les moments (évolutions politiques, structurelles).
- L'élaboration d'un programme de travail annuel proposé par l'association aux financeurs réunis collectivement (comité de suivi) sur la base des domaines d'intervention.

Quelques autres éléments structurants les modes d'intervention de l'ORIV et qui ont été initiés ou développés depuis 2000 :

- Un enjeu de territorialisation renforcée qui s'est traduit notamment par le développement de travaux spécifiques sur un territoire, la répartition des activités sur l'ensemble de l'Alsace....
- Une volonté de proximité avec les acteurs au niveau des modes de prise en compte de leurs besoins et des réponses fournies (d'où le développement de nouveaux modes d'intervention ou d'outils).
- Un travail « privilégié » en direction des élus.

ELEMENTS SUR LES EVOLUTIONS ACTUELLES

SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL

Sur le plan des **modes de contractualisation**, deux aspects sont à prendre en compte. Le **contrat de plan** qui est le cadre actuel de partenariat entre l'ORIV et ses financeurs ne semble plus constituer un cadre possible pour les prochaines négociations et a été avancé l'idée de l'écourter en terme de durée. On s'inscrit, par ailleurs, dans une **nouvelle étape de décentralisation** qui donnera lieu à une délégation de pouvoirs aux collectivités.

En fait ce qui est plus largement posé, c'est la **question de la place de l'Etat** et le développement de **nouveaux modes de contractualisation d'une part et de relations aux acteurs, notamment associatifs d'autre part**. La tendance actuelle est marquée par le développement de formes de contractualisation particulière (entre l'Etat et un individu, c'est le cas des Contrats d'Accueils et d'Intégration) ou la mise en place d'agences publiques (création de l'ANRU, agence nationale de la rénovation urbaine, et prochainement de l'ANAM, agence nationale de l'accueil et des migrations).

Concernant la **question budgétaire**, la logique de l'Etat tend globalement à une stabilisation des dépenses publiques. Cette situation est la traduction d'une logique d'économie mais aussi d'une inscription dans une politique libérale. Elle donne lieu notamment au développement des formes de mises en concurrence qui affectent particulièrement le monde associatif.

La **construction européenne** positionne certaines décisions au niveau européen (et non local) et a également des effets : dépendance aux directives (aspect positif : implication sur le thème de discriminations), soumission aux impératifs financiers, demande de plus d'efficacité, phénomène d'harmonisation...

SUR LE PLAN THEMATIQUE

Par rapport aux **questions d'immigration et d'intégration**, les années 2002 et 2003 ont été marquées par une volonté gouvernementale forte de redéfinir les politiques dans ce domaine. Le contenu de celles-ci fait apparaître une centration de l'intervention de l'Etat dans le domaine de la gestion des flux d'une part et des enjeux d'accueil d'autre part. Ce redimensionnement de la politique d'intégration et d'immigration donne une place accrue aux collectivités, alors même que ces dernières n'ont pour certaines pas pris acte de ces évolutions ou n'ont pas la possibilité de les assurer.

La **politique française dans le domaine de la lutte contre les discriminations** se renforce notamment du fait que la France est dépendante des orientations européennes (et de la transposition dans le droit français des directives signées par la France). Elle devrait donner lieu à la création d'une autorité administrative indépendante prenant en compte toutes les formes de discriminations.

Dans le **domaine de la politique de la ville**, on relève un phénomène de recentration de la « politique de la ville » sur les enjeux urbanistiques (en terme de construction / loi du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine). La notion de renouvellement urbain semble, de plus en plus, se réduire de fait à un travail sur l'habitat et son environnement immédiat dans une logique démolition-reconstruction.

Les enjeux sociaux restent présents (exemple : démarche sur les projets sociaux de territoire, sites expérimentaux élaborant des plans locaux de lutte contre les discriminations raciales...) mais ils sont moins fortement mis en avant et relèvent d'engagements locaux (mise en place de sites expérimentaux...).

Les évolutions actuelles laissent apparaître un affaiblissement de la dimension contractuelle de certains dispositifs mais aussi de la dimension transversale et interministérielle de la politique de la ville. Ces évolutions interrogent quant au devenir de la politique de la ville, en tout cas dans la forme connue jusqu'à présent (cadre national des orientations, contractualisation...).

EFFETS DE CES EVOLUTIONS SUR L'ORIV

Au regard de ces éléments, **quatre difficultés apparaissent à l'ORIV :**

◆ **Une difficulté d'ordre « politique »**

Les thèmes de réflexion et de travail de l'ORIV n'apparaissent pas comme des préoccupations majeures actuellement.

Dans cette perspective, comment assurer, notamment, la fonction de veille ?...

◆ **Des difficultés financières et budgétaires**

Comment dans ce cadre assurer une mission d'observation, de capitalisation et de diffusion de ressources dans la durée ? Comment éviter le passage d'une démarche en terme de missions à la réalisation d'actions, voire la réponse à des appels d'offre ? ...

◆ **Des évolutions au niveau de l'environnement local**

Compte tenu de « l'affaiblissement » de l'Etat sur le plan local, des mutations et changements (décentralisation...), on assiste à une recomposition qui rend complexe la construction de partenariats.

Comment construire, dans cette perspective, une dynamique collective riche de la confrontation entre acteurs et financeurs multiples ? ...

◆ **Le développement des marchés publics et des appels d'offre**

Les évolutions actuelles pourraient avoir pour effet une systématisation des interpellations strictement techniques et relevant de commandes institutionnelles, et une impossibilité de prendre en compte des sollicitations associatives.

Que deviendrait alors la fonction d'interpellation de l'ORIV ?...

A LA RECHERCHE DE PERSPECTIVES POSSIBLES

Dans ce contexte, il est apparu nécessaire de **construire des démarches collectives, de rechercher des « appuis » au niveau local, national voire européen**, même si globalement le constat fait état d'une difficile mobilisation ou alors ponctuelle. Des acteurs se mobilisent mais dans des réseaux ou à des niveaux qui ne sont pas en lien avec l'ORIV. Il faudrait donc aller rechercher, y compris au-delà de nos partenaires et réseaux habituels.

Deux groupes de travail ont été mis en place pour tenter de voir les modalités d'actions dans ce domaine.

Il s'agissait tout à la fois :

- d'identifier les réseaux d'acteurs et leur positionnement afin de voir les « alliances » possibles avec l'ORIV (groupe « Connaissance des Réseaux d'acteurs »)
- mais aussi de mieux cerner les orientations de travail des différentes institutions avec lesquelles l'ORIV travaille ou pourrait être amené à travailler (groupe « Analyse du contexte local et évolution »).

Il a paru également nécessaire, en parallèle **d'identifier les éventuels atouts et leviers** utilisables par l'ORIV (groupe de travail « Valorisation des savoirs-faire de l'ORIV »). Ce groupe de travail a permis de faire émerger les « plus-value » de l'ORIV en terme notamment de modes d'intervention.

En parallèle, et compte tenu des nombreuses interpellations dans ce sens, une réflexion a été engagée par rapport aux « missions d'appui et d'accompagnement » (fonctionnement d'un groupe de travail) afin d'en clarifier les contours (voir pages 20 à 21, les éléments issus de cette réflexion).

PERSPECTIVES

▲ La démarche a, pour l'instant, seulement été amorcée, les réflexions menées en groupe de travail demandent à être complétées et à être déclinées dans une stratégie en fonction des choix faits.

ÊTRE AU SERVICE DES ACTEURS : UN SOUCI DE PROXIMITÉ

Chaque année les missions de l'ORIV font l'objet d'une déclinaison thématique (cf. pages 27 à 63, présentation des activités thématiques de l'ORIV en 2003) à travers le programme de travail. Le **sens des interventions souhaité pour une année** résulte également des enseignements de l'année écoulée et des orientations souhaitées par l'association et permet de définir les **enjeux poursuivis**.

En 2003, il était double.

Il s'agissait pour le premier d'entre eux de **poursuivre le travail de proximité engagé avec les acteurs** ainsi que **les démarches d'appui et d'accompagnement**.

L'analyse de cet enjeu (et de sa mise en oeuvre) à l'heure du bilan, amène à **porter une analyse en terme de territoires et d'accompagnement** présentée ci-dessous.

UN NOUVEAU RAPPORT AUX TERRITOIRES : DE L'ORIV DE LA VILLE A L'ORIV DES CHAMPS...

Depuis sa création en 1992 autour des questions de l'intégration et plus encore à compter de 1996 quand son champ d'intervention a été étendu à celui de la politique de la ville, **les interventions de l'ORIV ont une dimension territoriale**. Mais celles-ci ont pris au fur et à mesure des années des formes et une importance variables.

En effet, les premières années de fonctionnement de l'Observatoire, les diagnostics et/ou les études menées relevaient, pour partie, de monographie³, d'approches comparées entre plusieurs territoires⁴. Par contre, le travail de diffusion, la création de temps d'échanges et de débats avaient souvent une dimension régionale (par l'organisation de rencontres régionales).

Peu à peu des **demandes plus territorialisées se sont développées** (demande émanant de collectivités, réalisation de diagnostic, demande d'observation sur un aspect en particulier), notamment sur des territoires relevant de la politique de la ville. C'est d'ailleurs en raison de ces interpellations que l'ORI (Observatoire régional de l'Intégration) est devenu ORIV (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville) en 1996.

Ce **renforcement de la dimension territoriale** au niveau des activités de l'ORIV s'est accéléré les années suivantes et notamment avec **l'inscription des missions de l'ORIV dans le Contrat de Plan Etat-Région**.

Deux raisons principales peuvent être évoquées (par ailleurs intimement liées) pour rendre compte de cette évolution : le **contenu des thèmes d'intervention** de l'ORIV et aussi une volonté, de l'association comme des financeurs, d'une **proximité plus grande avec les acteurs**.

En effet les axes d'intervention retenus par l'ORIV nécessitent des actions ciblées sur tel ou tel territoire, parfois hors secteur relevant de la politique de la ville. Ainsi les caractéristiques de l'immigration et des flux migratoires en Alsace, à savoir leur extrême

³ Cf. « la population étrangère à Colmar, 1982/1990 ».

⁴ Par exemple : « l'accession à la propriété par les immigrés en Alsace, le cas particulier des Turcs à Barr, Bischwiller et Reichshoffen ».

éparpillement sur l'ensemble du territoire régional, ont amené l'ORIV à investir divers territoires (en 2003 : Sélestat,...) par ailleurs les questions traitées étant fortement contextualisées, une approche tenant compte de cet aspect s'avère incontournable.

Le développement de nouveaux partenariats, et en particulier le financement du Conseil Régional à compter de 2000, a constitué une nouvelle étape. La prise en compte des préoccupations du Conseil Régional a permis d'intervenir sur le pays Bruche Mossig Piémont (regroupant plus d'une centaine de communes) dans le domaine de l'habitat.

Par ailleurs, et dans le même temps, la volonté de l'ORIV de renforcer le travail de proximité, de diversifier les territoires d'intervention, de travailler avec les collectivités a engendré de nouveaux partenariats mais aussi a permis de créer de nouveaux modes d'intervention (cf. mission d'accompagnement page 20) ou d'outils (cf. fiches page 75).

Cette **territorialisation accrue s'accompagne d'un paradoxe**, à savoir une difficulté d'identification claire de l'ORIV comme « **centre de ressources politique de la ville** ».

Cette dimension de l'Observatoire paraît peu intégrée par les usagers de l'ORIV, voire par quelques nouveaux acteurs de la politique de la ville. Pour d'autres, l'ORIV est un partenaire « normal » et des liens étroits sont entretenus.

Cette difficulté de positionnement sur le champ de la politique de la ville a plusieurs origines :

- les évolutions successives de la politique de la ville et le développement de son caractère de technicité,
- le renouvellement des professionnels intervenant dans ce champ,
- le choix de l'ORIV de sa prise en compte de la question de la politique de la ville.

La participation de l'ORIV au **réseau des centres de ressources politique de la ville**⁵ souligne en effet la **diversité des modes de prise en charge du public politique de la ville**. Certains centres de ressources ont opté pour une réponse directe et en proximité avec les acteurs « traditionnels » de la politique de la ville, d'autres au contraire interviennent en direction des acteurs des territoires (acteurs du développement local...).

Le **contexte local** joue un rôle important. Il est évident qu'intervenir dans le domaine de la politique de la ville en Seine Saint-Denis où la majeure partie des communes ont signé un contrat de ville et en Alsace où seulement quatre sites relèvent de cette procédure, ne peut pas donner lieu aux mêmes actions.

L'autre aspect relève plus de **l'histoire de la structure** mais aussi du **choix d'intervention**. L'association a toujours souhaité intervenir en direction de tous les acteurs, de ce fait des réponses trop spécifiques (aux seuls chefs de projet politique de la ville) sont apparues non souhaitables au moins de manière systématique⁶. Ainsi **le choix de l'ORIV a été de privilégier une approche par thématique** (relevant du champ de l'intégration et/ou de la politique de la ville) et de privilégier une entrée permettant **la rencontre et la confrontation entre acteurs de cultures différentes**. Le traitement des questions urbaines en terme de procédures (contrat de ville, grand projet de ville, opération de renouvellement urbain...) positionne quasi-exclusivement la politique de la ville sur le champ technique et limite les enjeux urbains aux seuls spécialistes de la question. Les évolutions récentes dans ce domaine, avec la création des grands projets de ville dans un premier temps mais aussi plus récemment avec le développement des opérations de renouvellement urbain (et la création de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) ont encore amplifié le phénomène, laissant, de manière caricaturale la dimension sociale de la politique de la ville aux chefs de projet et la dimension urbanistique et de l'habitat aux secrétaires généraux, aux services techniques de la ville ou des bailleurs voire à de nouvelles équipes créées pour l'occasion.

Pour l'ORIV, il s'agit tout à la fois de **traiter de ces questions techniques** avec les professionnels de la politique de la ville mais aussi de **permettre à l'ensemble des acteurs**

⁵ Voir page les éléments de présentation sur ce réseau et son fonctionnement.

⁶ Cf. page les interventions ponctuelles menées auprès de chefs de projet politique de la ville en 2003.

de disposer de moyens pour saisir les enjeux : donner de l'information, décrypter les procédures, produire de la connaissance sur les processus...
Dans la réalité et compte tenu du programme de travail de l'ORIV, il est parfois difficile de concilier les deux aspects.

Au-delà de ce paradoxe, l'expérience acquise depuis quelques années a permis de mettre en exergue un **certain nombre de questionnements, qui constituent dans le même temps, des nouveaux défis pour l'ORIV.**

Les interventions sur un territoire peuvent relever d'une réponse à une **sollicitation directe relevant d'un territoire** (demande émanant d'une collectivité, exemple Lutterbach) ou de **financeurs pour le compte d'un territoire** (avec son accord ultérieur / exemple démarche engagée sur le pays Bruche Mossig Piémont). Elles peuvent également être le fait **d'intervention indirecte** par le travail sur des thèmes spécifiques qui permettent d'investir de nouveaux territoires (travail autour des questions d'islam, intervention auprès des élus responsables de CCAS à la demande de l'UDAF 67 par exemple) ou alors par **auto-saisine** (sur la base d'une fonction de veille).

Il est à noter que ce « déploiement » de l'ORIV sur certains territoires a été facilité, au moins dans le cadre d'une première approche, du fait du **mode de financement de l'ORIV**. En effet, dans un certain nombre de cas, il s'agit, en quelque sorte, d'une mise à disposition de la structure à un territoire sur la base d'un financement assuré par un tiers. Les évolutions du financement de l'ORIV peuvent dans ce domaine avoir des effets importants.

L'intervention sur de multiples territoires (en plus des questions de choix des territoires pertinents) interrogent quant aux **modalités de diffusion** (à l'échelle de tous les territoires) des **connaissances acquises** (en terme de contenu comme de démarche). Cette question de la diffusion a des effets au niveau du coût mais aussi en terme de modes d'action car cela suppose un **travail accru de capitalisation mais aussi une réflexion sur la question de la transposition des modes de faire.**

Ainsi, aujourd'hui la question se pose plus en **terme d'appui aux territoires et aux acteurs qui y interviennent.**

Cette demande trouve son origine dans :

- ◆ la présence d'un faible nombre de territoires en politique de la ville en Alsace
- ◆ le positionnement spécifique de l'ORIV au regard de son intervention dans le domaine de la politique de la ville
- ◆ le fait qu'un certain nombre de communes est confronté à des difficultés qui touchaient précédemment des « grandes » agglomérations (présence étrangère, mise en cause du « lien social », difficulté de logements...)
- ◆ la faiblesse de l'ingénierie et des moyens humains mobilisables sur certains territoires
- ◆ la décentralisation et le développement de nouvelles compétences.
- ◆ l'interpellation de certains financeurs (en particulier le Conseil régional, mais aussi l'Etat).

PERSPECTIVES

▲ Le défi des années à venir réside, notamment, dans la clarification de cette dimension d'appui aux territoires : de quels territoires parle-t-on ? avec quel « mandat » d'intervention ? avec quels moyens ?

APPUI ET ACCOMPAGNEMENT : UNE TENTATIVE DE CLARIFICATION

Les missions dites d'appui et d'accompagnement⁷ sont des « modes d'intervention » qui se sont développés au fur et à mesure de l'activité de l'ORIV. Ce type d'intervention (qui regroupe différents contenus) s'est construit de manière pragmatique sans avoir fait l'objet de clarification.

Il a été possible d'en préciser le contenu en indiquant qu'elles consistent à **mobiliser et à mettre à disposition, des acteurs, des compétences et ressources** (documentaires, techniques, méthodologiques, pratiques, humaines...) **adaptées au contexte, à la thématique et au groupe où elles se posent**. Ces démarches sont **mises en œuvre en lien avec les acteurs** et dans une **logique de capitalisation et de qualification mutuelles**.

Dans le même temps, c'est un mode d'intervention fortement valorisé par les acteurs et les financeurs de l'ORIV (intervention répétée en comité de suivi sur leur intérêt et la volonté de les développer) alors que visiblement cette notion renvoie à des réalités différentes pour chacun d'entre eux (chacun se référant à sa propre pratique de ce type d'intervention).

La notion de « mission d'appui et d'accompagnement » se réfère à deux modes d'action, à savoir **l'appui et l'accompagnement**.

Or ces notions renvoient à des réalités différentes. Le dictionnaire définit la notion d'accompagnement comme une action consistant à se joindre à quelqu'un pour aller quelque part. On y trouve à la fois une notion de durée, mais aussi l'idée de partager une même finalité, un même but. La notion d'appui rend compte d'une action plus statique, plus ponctuelle (référence à un appui-tête).

De ce fait, il a semblé judicieux de distinguer les deux notions :

- ◆ **L'appui** relèverait plus d'une **fonction que l'ORIV est amené à mettre en œuvre dans différentes situations** (appui par la production de données statistiques par exemple). Elle consiste en une modalité d'intervention ponctuelle et souvent de type individuel (réponse à une demande exprimée par une personne, une structure). La délivrance d'un appui ne nécessite pas pour l'ORIV l'implication dans le projet du demandeur par exemple.
- ◆ **L'accompagnement** relève plus d'une **mission qui s'inscrit dans la durée**, souvent dans une **logique collective**. Elle repose également sur un certain positionnement pour l'ORIV.

Ce positionnement est déterminé par un rapport particulier :

- aux personnes en direction de qui est menée la mission (on n'intervient pas dans une logique de donneur de leçon ou de conseil mais plutôt dans une « position basse »)
- à la démarche (à la fois « tiers extérieur » mais aussi partie prenante dans la mesure où du fait de la participation on reconnaît la démarche dans laquelle on s'inscrit).

Cette inscription dans la durée n'exclut pas néanmoins la nécessité d'identifier une fin à la démarche. La nécessité d'élaborer en amont de la démarche d'accompagnement un « **cahier des charges** » a été mis en avant. Il permettrait également d'éviter un certain nombre d'écueils par la formalisation du contenu de l'intervention. Souvent dans les logiques d'accompagnement le contenu de la mission est évolutif et mal ou peu défini au départ.

⁷ Cette partie rend compte de la réflexion engagée par le groupe de travail mis en place par l'ORIV à compter de septembre 2003. Ces réflexions et leurs traductions effectives ont été présentées aux financeurs de l'ORIV et certains nombre d'orientations retenues.

Pour rendre compte lisible cette différence entre appui et accompagnement, on peut prendre comme exemple l'élaboration d'un diagnostic. En effet un diagnostic peut relever d'une production de connaissance stricte (diagnostic mené exclusivement par l'ORIV) ou d'un accompagnement (établissement d'un diagnostic partagé basé sur un travail de reformalisation des propos et réflexions des acteurs...) ou encore d'un appui (apports d'éléments statistiques à la structure menant un diagnostic interne).

Ce **mode d'intervention s'articule aux autres modes d'intervention** développés à l'ORIV. On se situe dans une **logique d'alimentation et d'enrichissement réciproque** dans la mesure où si les missions s'appuient sur une nécessaire connaissance préalable, elles permettent également de produire de la connaissance et constituent un mode d'observation des territoires.

Mettre en avant ce mode d'intervention, a également amené à **s'interroger sur les ressources nécessaires**. Il s'agit en particulier de **ressources humaines**, d'où la nécessité de :

- définir une méthodologie « partagée » au niveau de l'ORIV (afin de limiter les effets liés à l'intervention d'une personne singulière),
- développer, le cas échéant, des moyens pour former les salariés à ce mode d'intervention (animation de groupe, formalisation de réflexion...),
- réfléchir aux modalités permettant de capitaliser et de rendre lisible ce qui y est produit (fond et forme) [élaboration d'un document type à compléter pour chaque mission] .
- adapter les moyens en conséquence (disponibilité en terme de charge de travail...).

La réflexion sur ces missions nécessite également de **clarifier pour qui ces missions sont faites et comment elles sont financées**.

Sur la base des missions déjà menées plusieurs situations apparaissent :

- 1) les financeurs inscrits au CPER (financement CPER) ;
- 2) des associations/structures intervenant dans le champ de l'intégration et de la ville sur des axes d'intervention de l'ORIV (financement CPER) ;
- 3) des associations/ structures ayant un financement particulier pour l'action sur laquelle l'ORIV est sollicité (contribution financière complémentaire possible),
- 4) des collectivités non financeurs permanents (co-financement).

Si pour l'instant la **mise en oeuvre de ces missions par l'ORIV fait le plus souvent suite à une interpellation**, il apparaît souhaitable que l'ORIV s'inscrive dans une **logique d'incitation, d'initiation** (faire des propositions de mission en fonction des constats faits).

Le souci de **capitalisation et de diffusion des connaissances** étant un autre enjeu important par rapport aux missions d'accompagnement, il a été décidé de rendre plus lisible les démarches et leurs enseignements :

- à la fois au sein de l'association (point de situation sur la mission en Bureau, validation ou non lors de l'évolution du contenu des missions...)
- à la fois à l'extérieur (en terme de capitalisation des connaissances acquises) : par l'organisation de matinée inscrite dans la démarche d'accompagnement.

PERSPECTIVES

- Les missions d'accompagnement étant mieux définies, il a été proposé lors de l'établissement du programme de travail 2004, de réserver un temps de travail (nombre d'heures identifiées) à la mise en oeuvre de ces missions sachant qu'elles ne peuvent être prédéfinies en début d'année.
- Les modalités de fonctionnement précisées ci-dessus seront testées à cette occasion.
- La clarification de la notion de « mission d'accompagnement » donnera également lieu, en 2004, à la mise en place d'une démarche de formation-action au sein de l'ORIV.

INFORMER LES ACTEURS & CONTRIBUER AU DEBAT PUBLIC

Le second enjeu mis en avant en 2003 répondait à un souci de **sensibilisation des acteurs**, et plus largement des citoyens, **en diffusant les connaissances existantes et en permettant la mise en débat**, sous toutes ses formes, des questions abordées par l'ORIV.

La diffusion de connaissances sur les thèmes traités par l'ORIV est un des enjeux majeurs de la fonction de centre de ressources. Le contexte national (tensions émergentes, discours récurrents, difficultés relevées) amène l'ORIV à investir plus fortement cet **enjeu de diffusion des connaissances**.

En effet, **l'action sur les représentations** (qui fondent bien souvent le rapport conflictuel ou l'absence de contact à l'autre) repose en partie sur le manque (total ou partiel) de **connaissances objectivées et construites** dans les domaines traités par l'ORIV, à savoir l'immigration, l'intégration, les quartiers populaires... Le contexte national (tensions, discours récurrents, difficultés au niveau du vivre ensemble) incite l'ORIV à **s'engager plus fortement sur cet aspect**.

Par ailleurs, les élections présidentielles d'avril 2002 et l'analyse de ce vote, ont conforté l'ORIV dans sa volonté d'investir plus fortement le débat public.

Dans cette perspective, quatre axes de développement ont été envisagés :

◆ **Produire de la connaissance en direction du « grand public »**

Développer des analyses sur des enjeux de société facilement accessibles au grand public, dans une logique d'apports de connaissance objectivée et étayée (par exemple : éléments sur les flux migratoires et leurs évolutions,...).

◆ **Travailler avec les médias**

Rendre compte différemment de la réalité de l'immigration et des quartiers notamment par la diffusion d'articles mais aussi l'élaboration d'un « code commun » pour appréhender ces questions. Cela suppose la constitution d'un réseau de partenaires et la réalisation d'un travail avec les médias régionaux s'appuyant sur l'organisation de temps d'échange afin :

- d'identifier les contraintes respectives des uns et des autres (en terme d'enjeux et de modalités d'intervention),
- de définir les modes de travail partenarial (recherche d'informations, repérage des interlocuteurs pertinents au niveau du terrain...)...

◆ **Favoriser le débat et les échanges**

Par le biais d'interventions dans divers lieux (notamment au niveau d'écoles de formation), de la participation à des colloques, par l'organisation de moments d'échanges...

◆ **Renforcer la mise à disposition des connaissances**

Finalisation et gestion du site internet.

Réalisation et diffusion des productions de l'ORIV.

L'analyse des activités menées⁸ **rend compte d'avancées dans ces domaines** mais celles-ci restent **encore parcellaires**.

⁸ Il s'agit de rendre compte ici seulement des grandes lignes, la 3^{ème} partie du rapport d'activités rend compte plus en détail des réalisations.

Si le travail de **diffusion en direction du grand public** prend forme, il reste encore marginal au regard des activités de l'Observatoire.

Il a notamment pris sens lors de la **participation de l'Observatoire à l'émission réalisée par France 3 sur l'intégration** (mars 2003 / Dossiers de France 3).

Dans les faits, l'Observatoire a été amené à orienter son intervention auprès de professionnels ne constituant pas son réseau habituel (intervention auprès de Centres Communaux d'Action Sociale, acteurs spécialisés dans le domaine du vieillissement...).

Ce travail de diffusion s'appuie également sur la **production d'analyses statistiques**. Il est également facilité par la **production de nouveaux outils** plus facilement utilisables par les acteurs. C'est en particulier le cas des **fiches techniques** réalisées dans le cadre de la réflexion sur l'islam et qui seront généralisées à d'autres thèmes.

Le **travail avec les médias** a été seulement amorcé. En effet, un **partenariat** a pu être engagé avec l'un ou l'autre journaliste (en fonction des thématiques) pour assurer, de manière plus systématique que les autres années, une couverture des événements (rencontre régionale, matinées d'échanges, conférence-débat...) organisées par l'Observatoire ou encore pour réaliser un article sur un sujet de société (ce fut le cas pour la question de l'accueil des primo-arrivants, de la mise en place du contrat d'accueil et d'intégration...) ou la réalisation d'une émission ou d'un reportage télévisuel (note de synthèse sur la population turque en Alsace, apports sur les flux migratoires...).

Le **développement des débats et des échanges** a été un axe de travail qui a été développé à travers :

- la **participation** (contribution orale) de salariés de l'Observatoire à différents colloques,
- l'organisation de **conférences-débats** sur les thèmes investis au cours de l'année
- le développement de la participation de l'Observatoire à des formations d'intervenants sociaux (ESTES, Centre d'Educateurs de Jeunes Enfants, Formation de Conseillère en Economie Sociale et Familiale...).

Enfin le **renforcement de la mise à disposition des ressources** s'est appuyé au cours de l'année sur :

- l'élaboration et le fonctionnement du **site internet** de l'Observatoire (à compter de juin),
- la production de **nouveaux outils de d'information**⁹, c'est le cas d' « Actualités sur... l'intégration et la ville » qui constitue un mensuel d'information présentant succinctement les principales informations à retenir dans ces deux domaines, au niveau régional comme national,
- la conception d'une **nouvelle charte de communication** tant au niveau du contenu que de la forme (rendant plus lisible et plus accessible les connaissances diffusées).

⁹ L'année 2003 a été marquée par l'abandon d'« Actualités documentaires » et l'arrêt de la diffusion de la « Revue de Presse », celle-ci restant accessible sur demande auprès de l'Observatoire.

3^{ème} PARTIE

AXES D'INTERVENTION

- Approche thématique
- Approche transversale

APPROCHE THEMATIQUE

Compte tenu de l'étendue du domaine d'intervention de l'ORIV, **chaque année le programme de travail permet de mettre l'accent sur des thèmes de travail.**

Le choix de ces thèmes s'inscrit :

- soit dans une logique de continuité par rapport au travail engagé précédemment,
- soit résulte de la pertinence du thème de travail retenu au regard de l'actualité et/ou des préoccupations,
- ou encore d'interpellations adressées à l'ORIV.

En 2004, **les thèmes retenus ont été ceux présentés dans les pages suivantes** (page à) et détaillés ci-dessous. L'approche par fiche permet de rendre compte des activités menées, étant entendu qu'un thème peut faire être traité sur plusieurs années sans pour autant être abordé sous le même angle.

| | |
|--------------------------------------------|---------|
| Accueil des primo-arrivants | page 29 |
| Citoyenneté et Démocratie | page 33 |
| Discriminations | page 37 |
| Habitat et Mixité | page 41 |
| Immigration | page 45 |
| Intégration et élus | page 49 |
| Islam | page 53 |
| Jeunes | page 57 |
| Personnes âgées immigrées | page 61 |
| Mission d'accompagnement (hors thématique) | page 65 |

ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS

CONTEXTE / ENJEUX

L'accueil est un **thème investi depuis plusieurs années au sein de l'ORIV** notamment à travers des **démarches de diagnostic et d'appui** dans le cadre des plans départementaux d'accueil des primo-arrivants.

Dans la mesure où les conditions de l'arrivée du migrant dans la société d'accueil déterminent en partie sa relation à celle-ci, l'ORIV a souhaité par son intervention, en lien avec les professionnels concernés, **contribuer à la réflexion sur le sujet** (et donc améliorer leur accueil), en **mettant à disposition des connaissances actualisées** sur le sujet, en **identifiant les enjeux et dimensions de cet accueil** et en **permettant aux acteurs d'échanger sur ce sujet** (au-delà des cloisonnements dus à la prise en charge de publics différents).

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2003

Dans cette perspective, il était prévu en 2003, de :

- ◆ **Accompagner et appuyer les acteurs** impliqués dans les dispositifs d'accueil des primo-arrivants en Alsace (plateforme d'accueil dans le Bas-Rhin et plan départemental d'accueil dans le Haut-Rhin) par la production d'analyses statistiques et qualitatives, la formalisation des réflexions...
- ◆ **Produire de la connaissance** sur la notion d'accueil sur la base des travaux antérieurs.
- ◆ **Actualiser les connaissances** et constituer une **fonction de veille** sur ce sujet et les différents publics concernés, dans un contexte évolutif quant aux modalités d'accueil en France (législation, dispositifs et moyens d'accueil des différents publics concernés : réfugiés...).

CONSTATS / FIN 2003

Cet axe d'intervention a été plus investi que prévu initialement, compte tenu des évolutions gouvernementales. En effet, l'accent mis sur la question de l'accueil des primo-arrivants suite au Comité Interministériel à l'Intégration (avril 2003), a nécessité des interventions et des actions nouvelles.

ACTIVITES MENEES

◆ ACCOMPAGNER ET APPUYER LES ACTEURS

Un travail a été engagé en début d'année 2003 avec les **acteurs intervenant au niveau de la « plate-forme d'accueil primo-arrivants » du Bas-Rhin** afin de définir les modalités de mise en œuvre d'un système d'observation des publics amenés à venir sur la plate-forme et de leurs difficultés dans la suite de leurs démarches (cours de maîtrise de la langue, obtention des papiers...). Il s'inscrivait dans la continuité du travail engagé en 2002. Mais les évolutions de la politique d'accueil, et notamment la mise en œuvre à titre expérimental du contrat d'accueil et d'intégration (une des actions phare du Comité Interministériel à l'Intégration) dans le Bas-Rhin, a amené les acteurs à se recentrer, sur d'autres enjeux.

Par contre la mission d'accompagnement assurée auprès des acteurs intervenant dans le cadre du **plan départemental d'accueil des primo-arrivants dans le Haut-Rhin**, depuis de nombreuses années, a été poursuivie. Elle a notamment donné lieu à la **production d'éléments de connaissance actualisés sur les primo-arrivants dans le Haut-Rhin**

(évolution et nombre, localisation, profil socio-démographiques). La volonté de mettre en oeuvre un « livret d'accueil » à destination des structures amenées à recevoir le public primo-arrivants s'est concrétisée par l'organisation de réunions et la définition avec les acteurs locaux (l'arrondissement de Thann sert de site expérimental de ce livret) de son contenu.

Par ailleurs l'Observatoire a été amené à répondre à deux sollicitations ponctuelles au départ qui ont donné lieu à un travail sur la durée :

- l'une émane du **Service Public de l'Emploi de l'arrondissement de Colmar** qui a souhaité engager une réflexion (connaissance du public et de ses difficultés, connaissance des actions actuellement engagées...) pour faciliter l'accès à l'emploi du public primo-arrivants de ce secteur,
- l'autre résulte de la **Ville de Mulhouse** qui, dans le cadre d'une visite du Haut Conseil à l'Intégration, a souhaité disposer d'éléments de connaissances fins sur les primo-arrivants sur le territoire communal.

Ces deux sollicitations ont donné lieu à un travail qui à partir de données chiffrées a permis la **production d'une note**. Celle-ci a ensuite été l'occasion d'un travail de réflexion sur le profil des primo-arrivants et le type d'actions à mettre en oeuvre afin de répondre aux besoins identifiés, notamment dans le domaine de la maîtrise de la langue.

L'Observatoire a également été interpellé par la **Ville de Strasbourg** (Direction de l'Action Sociale) qui a souhaité disposer d'éléments de connaissance sur la politique d'accueil des primo-arrivants en France et la situation locale, dans le cadre de la venue d'élus finlandais intéressés par le sujet. L'ORIV a été amené à rédiger dans ce cadre une note transmise à la collectivité.

◆ CAPITALISER LES CONNAISSANCES EXISTANTES

Il avait été envisagé la possibilité de réaliser un document de synthèse sur les connaissances acquises par l'ORIV sur le sujet de l'accueil, dans la mesure où ce thème est investi par l'association depuis 1994. En fait ce **travail de capitalisation des connaissances** n'a pas donné lieu à l'élaboration d'un document formel.

Le travail de capitalisation **s'élabore en fonction des besoins des acteurs** lors des réunions. Ce travail permet également de jouer une **fonction de veille** : effets de telles ou telles mesures, décalage dans le fonctionnement de tel dispositif et de tel autre dispositif.

Compte tenu des besoins de connaissances apparus ou exprimés par de nombreux acteurs, non spécialistes de ce sujet (ODAS et conseils généraux, Centres Communaux d'Action Sociale...), **divers documents ont dû être élaborés** et **plusieurs interventions** ont permis d'échanger directement sur ce sujet avec les acteurs.

ENSEIGNEMENTS

La question de l'accueil apparaît de plus en plus comme une question centrale pour des acteurs très variés. Un travail d'explicitation et de mise en perspective de la politique d'accueil en France et de sa logique (au regard des flux migratoires) s'avère indispensable dans une perspective de décentralisation.

◆ ACTUALISER LES CONNAISSANCES, DISPOSER D'UNE FONCTION DE VEILLE

Concernant l'**actualisation des connaissances**, les investigations dans ce domaine se sont avérées d'autant plus utiles que les dispositifs législatifs ont connu d'importantes évolutions au cours de l'année.

Si globalement une **fonction de veille documentaire** a été mise en place sur ces **questions**, il a semblé judicieux compte tenu de la faible connaissance de l'ORIV sur ce thème jusqu'à présent, des nombreuses sollicitations et de son articulation aux autres aspects de la politique d'intégration, d'investir la **question de la demande d'asile** (voir fiche sur « immigration » page 45).

PERSPECTIVES POUR 2004

Dans la mesure où les conditions de l'arrivée du migrant dans la société d'accueil déterminent en partie sa relation à celle-ci, l'ORIV souhaite par son intervention, en lien avec les professionnels concernés, **rendre visible les enjeux de l'accueil et accompagner les politiques publiques** :

- ◆ **Aider à l'élaboration et la mise en œuvre des plans départementaux** d'accueil des primo-arrivants : analyse statistique, élaboration d'outils pour favoriser l'accueil (« guide de l'accueil »)
- ◆ **Appuyer les acteurs locaux** dans la prise en compte des populations et de leurs problématiques (par exemple : Equipe locale du Service Public de l'Emploi).
- ◆ **Diffuser les connaissances** sur le Contrat d'Accueil et d'Intégration, sur les questions de formation linguistique...
- ◆ **Produire de la connaissance sur la notion d'accueil** sur la base des travaux antérieurs.

REALISATIONS 2003

▲ Documents synthétiques sur l'accueil, le dispositif d'accueil, les primo-arrivants sur Mulhouse, sur le Contrat d'Accueil et d'Intégration, sur le Comité Interministériel à l'Intégration,...

CITOYENNETE ET DEMOCRATIE

CONTEXTE / ENJEUX

L'ORIV s'est engagé, sur ce thème, depuis plusieurs années. Initialement abordé sous l'angle de la **participation des habitants**, la réflexion s'est poursuivie en 2001 et 2002 par l'analyse de la **place et du rôle de l'acteur associatif**. En parallèle, et compte tenu de son rapport particulier à la citoyenneté, l'Observatoire a engagé des travaux sur la participation des immigrés à la vie publique locale et aux associations.

Sur la base des réflexions engagées antérieurement et des enseignements qui en résultent, l'ORIV a souhaité poursuivre sa réflexion sur ce thème en tentant d'**identifier** concrètement **le contenu et les attentes des habitants sur ce sujet**, afin de dépasser les « injonctions » à la participation et les discours sur le sujet, et de disposer d'**éléments de connaissances sur les enjeux en terme de démocratie** et ses effets sur les relations entre acteurs.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2003

Tout en poursuivant la réflexion sur la place des associations dans les politiques publiques, l'ORIV a souhaité, en 2003, **réfléchir plus largement sur la notion de démocratie**, enjeu majeur de notre société où ce concept est ressenti par certains comme en « crise ». Dans cette perspective, l'ORIV, sera amené à :

- ◆ **Réaliser une étude-action** qui doit permettre de relever **le sens de la participation des habitants** sur la base d'entretiens individuels et collectifs, à partir d'une approche territorialisée.
- ◆ **Coproduire une réflexion collective**, en mettant en place des espaces de débat, afin de comprendre, avec l'apport d'intervenants extérieurs, le fonctionnement de la démocratie aujourd'hui.
- ◆ **Mettre à disposition des acteurs les connaissances disponibles** (sur les modes de participation des habitants, la loi de démocratie de proximité, la place des habitants dans l'évaluation des contrats de ville...).

CONSTATS / FIN 2003

Il apparaît, in fine, que l'ORIV s'est fortement investi dans la production de connaissances sur les conseils de quartier, suite à une demande d'accompagnement formulée par la ville de Mulhouse, dans le cadre de l'anniversaire de la création de ces structures. Cette intervention qui a eu ensuite des développements n'a pas permis de mener à bien l'ensemble des autres activités prévues.

ACTIVITES MENEES

◆ ACCOMPAGNER LES ACTEURS

Suite à une demande de la Ville de Mulhouse, exprimée en mars 2003, **une mission d'accompagnement** a été engagée. En effet, la collectivité a sollicité l'ORIV dans le cadre de l'organisation du 10^{ème} anniversaire des conseils de quartier. Il s'agissait d'apporter une aide à la conception de cet événement et, notamment, de participer au **bilan de 10 ans de conseils de quartier**.

Cette demande a finalement donné lieu à une **intervention à plusieurs niveaux**, engagée en 2003 et qui se poursuivra en partie sur 2004 :

ENSEIGNEMENTS

Ce travail, au-delà des résultats directs liés aux conseils de quartier, a permis de s'inscrire dans un partenariat local sur les questions de démocratie, de faciliter l'identification de l'ORIV comme partenaire dans la perspective de l'étude-action.

- **Appui à l'organisation** (recherche d'intervenant, constitution dossier ressources...) et à **l'animation du 10^{ème} anniversaire** qui s'est tenu le 19 septembre 2003 (Assemblée Générale des Conseils de Quartier).
- **Elaboration**, à partir de l'analyse des comptes rendus des réunions des conseils de quartier tenues depuis leur création et l'analyse des fiches d'inscriptions aux Conseils de quartier, **d'un « bilan »** (regard de l'ORIV / point de départ d'une réflexion menée sur les conseils de quartier) sur les **10 ans de conseils de quartier à Mulhouse**, présenté lors de l'Assemblée Générale.
Ce bilan a permis de montrer la grande diversité des conseils de quartiers dans leur compositions socio-démographique, leur fonctionnement, les sujets traités, ainsi que dans leur réflexion.
- **Conception et participation à un « atelier de réflexion » sur la place et le rôle des conseillers de quartier**, à partir des demandes exprimées par ces derniers (connaissance du cadre légal d'intervention des conseils de quartier, connaissance d'expériences menées ailleurs, définition du rôle et des attentes des conseillers...) et visant à « renforcer la connaissance et les compétences des conseillers ».
L'atelier a démarré en novembre 2003, à raison d'une réunion par mois, sur 7 séances. Le travail de l'ORIV consiste dans l'accompagnement méthodologique lors de la préparation des réunions et la rédaction des comptes-rendus, ainsi que dans l'apport d'informations et de ressources sur cette thématique des conseils de quartiers (sur les lois, le contexte local, les autres expériences menés par d'autres villes pour cette instance...).

L'association **EsPRI Citoyen du Neuhof** a également sollicité l'ORIV pour un **appui méthodologique** afin d'organiser des débats dans le quartier. L'objectif de cette structure est l'implication, la mobilisation, la formation et la participation des habitants dans le sens d'une amélioration des conditions de vies.

ENSEIGNEMENTS

En dépit d'un intérêt évident de la démarche, l'appui a été ponctuel compte tenu, principalement, de la charge de travail.

◆ PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE

L'un des enjeux majeurs était pour l'année 2003 la **production de nouvelles connaissances** par le biais d'une **étude action sur « participation et aspirations démocratiques des habitants »**. Mais finalement, la formalisation du contenu de cette étude-action a demandé plus de temps que prévu et donc le calendrier de réalisation en a été modifié.

En effet, il s'est avéré nécessaire en amont :

- de prendre le temps, en interne à l'ORIV (salariés et administrateurs), de s'accorder sur le contenu et les modalités de la démarche (définition des objectifs, du public, de la méthode, du territoire...),
- de trouver le territoire adéquat pour sa réalisation (à la fois au niveau du profil du territoire et de l'accord de la collectivité d'investir ce territoire),
- de recueillir les informations nécessaires à la conception de l'étude-action (lecture préalable, identification des caractéristiques du territoire...).

Cette étude est menée à **Mulhouse sur le Quartier Fonderie**. Le but de l'étude est **d'identifier les attentes des habitants par rapport à la démocratie**, leur conception de leur pouvoir et les **obstacles ou les freins qu'ils peuvent rencontrer** quand ils souhaitent l'utiliser.

Elle essayera de déterminer :

- Quelles sont les formes de participations sur le quartier ? Les dispositifs, la participation à la vie associative, les autres formes d'expression et de participation...
- Quelles sont les motivations de ceux qui s'engagent dans cette participation ?
- Quelles sont les raisons expliquant la non-participation des autres habitants ? Quels sont leurs attentes, leurs souhaits en matière de démocratie ?
- Quelles peuvent être les pistes de réflexions et d'actions suite à ces conclusions ?

Elle s'appuie sur la **réalisation d'entretiens** en direction d'habitants investis ou non dans des instances participatives, de professionnels et d'élus. Les entretiens avec les professionnels du quartier et les responsables associatifs ont été engagés à compter du mois de septembre.

◆ FAVORISER LES ECHANGES ET LES RENCONTRES

Cet axe de travail n'a finalement donné lieu qu'à l'**organisation d'une seule conférence-débat sur le thème** « Comment se pose la question de la démocratie aujourd'hui ? Quel(s) ressourcement(s) possible(s) ? » Elle a été introduite par Joël ROMAN, agrégé de philosophie, collaborateur de la Revue Esprit et auteur, notamment, d'un essai intitulé « La démocratie des individus ». Elle a réuni une trentaine de personnes et a été organisée le 20 septembre, à la Maison des Associations, en lien avec « Espaces Dialogues ».

◆ METTRE A DISPOSITION DES ACTEURS DES RESSOURCES ET DIFFUSER

L'ORIV avait participé à un **forum inter-associatif organisé par la FONDA Alsace** le 16 novembre 2002 ayant pour thème « S'associer pour faire vivre la démocratie ». La Fonda est une association se donnant pour objectif de proposer aux associations qui le souhaitent de travailler sur des thématiques communes pour améliorer leur situation. La Fonda Alsace souhaite, elle, réfléchir, à l'horizon des deux prochaines années, sur le rapport de l'associatif au politique. A la suite de ce premier forum, la FONDA Alsace a invité les participants à réfléchir sur ce thème en organisant des réunions.

Suite à la première réunion, ont été posées des questions autour des rapports entretenus par les associations avec les pouvoirs publics locaux, en s'interrogeant sur leur indépendance, notamment financière. Dans ce cadre, il a semblé opportun de **rendre compte de l'étude menée en 2001** intitulée « **Les associations dans les politiques publiques : le paradoxe du pouvoir et de la liberté** ». Une autre séance a eu lieu, depuis sur la gouvernance et le rapport des associations à ce phénomène. Pour les autres réunions il a été proposé de réaliser une approche transversale des questions abordées par les trois réunions du groupe, pour aller vers l'écriture d'un texte sur la place face aux pouvoirs politiques et peut-être l'organisation d'une nouvelle rencontre inter-associative en 2004. L'intervention de l'ORIV dans ce groupe consiste en de **l'apport d'informations et d'observation** dans la mesure où antérieurement des travaux ont été réalisés sur ce sujet.

L'ORIV a également été amené à intervenir, le 20 mars 2003, dans le cadre d'une réunion de réflexion interne au groupe Femmes d'Alsace. Cette année a également été marquée par la finalisation du travail engagé par l'association sur les « responsables associatifs ».

PERSPECTIVES POUR 2004

◆ **Mieux comprendre les enjeux de la démocratie pour les différents acteurs**

Il s'agira de poursuivre la réalisation de l'étude sur « participation et aspirations démocratiques des habitants ».

◆ **Outiller les acteurs et développer de la connaissance**

Quatre pistes de travail sont envisagées, pour partie en continuité avec le travail engagé en 2003 :

- organisation de temps d'échanges
- participation à un « atelier de réflexion » en direction de conseillers de quartier
- contribution à la réflexion sur les conseils de quartier
- connaissance d'expériences menés outre-Rhin.

REALISATIONS 2003

- ▲ « Regard sur 10 ans de conseils de quartiers à Mulhouse », intervention de l'ORIV lors de l'Assemblée Générale des Conseils de Quartier le 19 septembre 2003.
- ▲ L'engagement de responsables associatifs en Alsace, ORIV, Octobre 2003.

DISCRIMINATIONS

CONTEXTE / ENJEUX

Le travail engagé depuis 1997, a évolué, au niveau du contenu comme des modalités d'intervention, au fur et à mesure des années et de la prise en compte de cette question par les acteurs publics. L'ORIV est passé d'une **logique de production de connaissances à celle de diffusion de celles-ci et de sensibilisation des acteurs à la question.** Actuellement, l'ORIV s'inscrit plutôt dans une **logique d'appui et d'accompagnement** de ceux-ci.

Les analyses produites sur les discriminations ont souligné la complexité des facteurs entrant en ligne de compte et la multiplicité des acteurs impliqués, consciemment ou non, dans leur production. Lutter contre les discriminations n'est possible qu'à la condition d'une **mise en commun des moyens et d'une intervention des acteurs** directement concernés par la production de ces processus.

Cette volonté d'agir en direction et en appui aux acteurs pouvant mettre en œuvre des actions de lutte contre les discriminations a amené **l'ORIV à s'inscrire dans deux démarches partenariales dans le cadre du programme européen EQUAL**, l'une engagée à l'échelle régionale et l'autre à l'échelle nationale. Plus globalement, les acteurs visés sont ceux menant des actions dans le domaine de la lutte contre les discriminations, en particulier dans le champ de l'emploi et de la formation et dans celui du logement.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2003

L'ORIV se propose donc, en 2003, **d'appuyer les acteurs intervenant dans la lutte contre les discriminations**, en particulier à l'emploi (programme européen EQUAL) et dans le logement :

- ◆ **Rechercher et diffuser** (sous forme écrite ou orale) les **données existantes**, en mettant en place une fonction de veille (repérage des travaux produits, des expériences menées...).
- ◆ **Produire de la connaissance** (fonction d'observation des processus en jeu).
- ◆ **Mettre à disposition des acteurs les ressources disponibles** sur le sujet en les adaptant à leurs attentes, dans le cadre de missions d'appui et d'accompagnement, notamment :
 - participation à un programme d'actions interpartenarial visant en Alsace à permettre l'accès, le maintien et la promotion dans l'emploi des personnes issues de l'immigration,
 - participation à la conception, avec d'autres centres de ressources, d'un système d'information permettant de mettre à disposition des connaissances adaptées et actualisées sur cette question,
 - appui à la réflexion sur les modalités de production et d'actions dans le domaine des discriminations au logement (groupe de travail / CODAC du Bas-Rhin),
 - appui à la conception d'actions spécifiques (relais local de lutte contre les discriminations...).

CONSTATS / FIN 2003

- ▲ On observe peu de décalage entre les actions envisagées et le réalisé.
- ▲ Toutefois, la volonté de répondre aux besoins des acteurs présente des limites :
 - la réalisation de l'action est fonction de l'intérêt du partenaire,
 - l'instauration d'une approche très individualisée (au cas par cas) qui rend difficile la réutilisation des éléments produits et qui ne permet pas une généralisation des connaissances élaborées.

ACTIVITES MENEES

◆ METTRE A LA DISPOSITION DES ACTEURS DES CONNAISSANCES ET DES RESSOURCES

Les actions menées en cours d'année ont consisté :

- dans le **fonctionnement d'une veille documentaire** (revue de presse, parution d'études et de réflexions...),
- dans la **production et la diffusion** (orale ou écrite) **de connaissances, de notes synthétiques sur des sujets ciblés** en lien avec les attentes des acteurs (par exemple : constitution d'un dossier sur la haute autorité administrative indépendante / rapport STASI, sur les emplois fermés aux étrangers, sur le droit européen en matière de discrimination,...)
- dans **l'accompagnement des acteurs, sur le plan de la méthode**, afin permettre une prise en compte adaptée de ces questions de discriminations.

Dans le domaine des discriminations et conformément au sens donné à l'intervention de l'ORIV, **ces démarches viennent quasiment toujours en appui d'initiatives d'acteurs**¹⁰. Ainsi, l'action de l'Observatoire a consisté dans :

La participation à un **programme d'actions interpartenarial visant en Alsace à « favoriser l'accès, le maintien et la promotion dans l'emploi des personnes issues de l'immigration »**.

En effet l'ORIV participe avec onze autres partenaires¹¹ à la mise en œuvre d'un projet, intitulé « **la diversité : une valeur ajoutée** », dans le cadre du programme européen EQUAL.

Au cours de l'année 2003, l'action de l'ORIV a été développée autour de trois axes :

- **Une fonction de coordination.** L'Observatoire intervient dans le cadre de la mise en œuvre du projet par sa participation au comité de coordination, aux côtés de l'OPCAREG (porteur du projet) et du CRAPT-CARRLI.
- **Une fonction de veille et d'observation au service des acteurs**
Elle consiste dans le repérage, la recherche et la mise à disposition de connaissances, de ressources (existantes ou à construire) adaptées aux réalités rencontrées par les acteurs. Elle a donné lieu à la diffusion de notes, l'élaboration d'un dossier ressources (juin 2003), la conception d'une veille documentaire (première édition en octobre 2003). Elle a également amené l'Observatoire à participer aux différents groupes de travail et a apporté son « expertise » dans ce cadre.
- **Une fonction d'appui à certains acteurs**
Au cours de l'année 2003, et dans la continuité du travail engagé en 2002, un travail d'appui spécifique a été mené en direction de l'AFIJ (appui dans le cadre de la réalisation par cette association d'une étude-action sur les jeunes femmes diplômées issues de l'immigration et les modalités d'accompagnement de celles-ci à l'emploi) et du CLAPEST (aide à la concrétisation de son projet qui suppose une réflexion sur les axes d'intervention à engager notamment en direction des associations issues de l'immigration).

La participation à la conception, avec d'autres centres de ressources, sur le plan national, d'un **système d'information permettant de mettre à disposition des connaissances adaptées et actualisées** sur cette question.

¹⁰ Compte tenu de ce positionnement qui consiste en une fonction de facilitateur, d'appui et des caractéristiques des apports réalisés dans ce cadre (production à destination d'un groupe d'acteurs et non diffusion large), la visibilité des actions engagées semble peu importante et nécessiterait une meilleure mise en lumière.

¹¹ A savoir l'AFIJ, le CAFOC, le Club des Entreprises Pour l'Insertion, la CFDT Alsace, la Chambre de Commerce de l'Industrie du Bas-Rhin, la Chambre de Métiers d'Alsace, le CLAPEST, le CRAPT-CARRLI, le MEDEF Alsace, l'OPCAREG et l'URSIEA.

Il s'agit de concevoir un système d'information pertinent et partagé à destination des acteurs économiques. Ce projet, inscrit également dans le programme européen EQUAL, est porté par l'ADRI¹². Ce projet intitulé « stratégie d'information contre les discriminations raciales dans l'emploi » (IDREM) doit permettre de doter les opérateurs économiques d'informations actualisées sur les phénomènes discriminatoires dans l'emploi, sur la législation et les dispositifs nationaux, régionaux ou locaux qui visent à les combattre et sur les « bonnes pratiques » dans ce domaine.

L'année 2003 a permis de mieux appréhender les besoins des acteurs économiques par la réalisation d'enquêtes en leur direction. L'Observatoire, a dans ce cadre, rendu compte des connaissances acquises dans le partenariat régional et est chargé d'une synthèse des questionnaires produits par les différents partenaires nationaux.

◆ CO-PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE & ACCOMPAGNER LES ACTEURS

L'appui à la réflexion sur les modalités de production et d'actions dans le domaine des discriminations au logement

Cette action consiste dans l'**accompagnement d'un groupe de travail mis en place dans le cadre de la CODAC du Bas-Rhin**¹³. L'objectif du groupe est de permettre à partir, d'échange de points de vue, de parvenir à un diagnostic « partagé » et, sur cette base, de proposer des axes d'intervention, des actions. De ce fait, ce groupe, composé de bailleurs sociaux, de bailleurs et promoteurs privés et d'associations intervenant soit en direction des populations issues de l'immigration, soit dans le domaine du logement, a été conçu comme un lieu de rencontre permettant la confrontation entre les diverses approches.

L'Observatoire y assure une mission d'accompagnement (aide à la réflexion, apport d'éléments d'information, formalisation des réflexions...) auprès de la DDE du Bas-Rhin qui en est le pilote.

Au cours de l'année, l'Observatoire a plus particulièrement été amené à produire une note sur « les difficultés d'accès au logement des populations issues de l'immigration », actuellement en cours de finalisation au sein du groupe. Cette note réarticule les réflexions issues des différentes réunions du groupe. De ce fait elle constitue, en quelque sorte, un état des lieux de la question à la fois en terme de diagnostic, de pratiques des acteurs et de perspectives d'actions. Par ailleurs l'Observatoire a contribué à l'élaboration du programme départemental d'actions et à sa concrétisation.

L'appui à la conception d'outils ou de démarches spécifiques

L'Observatoire accompagne la **démarche initiée par la Ville de Mulhouse** consistant dans la mise en place d'un **Relais municipal de lutte contre les discriminations**. Ce travail engagé en 2002, a débouché en 2003 sur la formalisation du projet, sa validation par les différents acteurs.

L'intervention de l'ORIV a consisté, pour l'instant, en un appui auprès de la cellule technique (composée de techniciens et d'élus de la Ville de Mulhouse), la préparation de la réunion en direction des partenaires institutionnels et le démarrage de l'état des lieux des actions menées actuellement sur Mulhouse dans le domaine de la lutte contre les discriminations.

Au-delà, il est prévu (dans le cadre du fonctionnement du relais) d'apporter un appui à son fonctionnement et surtout à la **fonction d'observation** qu'il doit alimenter.

Par ailleurs, l'Observatoire assure également un appui dans le cadre du **plan d'actions territorialisé contre les discriminations sur le marché du travail** mené dans le cadre du Contrat de Ville de l'Agglomération Thionvilloise. En 2003, la démarche engagée a donné lieu à de contributions ponctuelles de l'ORIV au plan d'action, soit en terme de contenu (interventions auprès d'élus sur les enjeux de la lutte contre les discriminations), soit en terme d'apports méthodologiques (réflexion sur la démarche). L'action devrait se

¹² ADRI = Agence de Développement des Relations Interculturelles.

¹³ Ce groupe a été mis en place sur demande du Préfet du Bas-Rhin dans le cadre de la CODAC du Bas-Rhin.

poursuivre, en 2004, par un **appui à l'organisation d'assises régionales des discriminations raciales à l'emploi en Lorraine**. Cette démarche a permis, en particulier, de capitaliser la réflexion sur la manière dont cette question des discriminations peut être traitée dans le cadre des contrats de ville.

PERSPECTIVES POUR 2004

L'action de l'ORIV en 2004 visera à **poursuivre les démarches d'appui et d'accompagnement des acteurs** luttant contre les discriminations raciales en particulier à l'emploi et, plus modestement, au logement :

- ◆ Observation et capitalisation des expériences menées,
- ◆ Mise à disposition des connaissances (études, législation...),
- ◆ Repérage d'expériences.

Ces démarches sont développées dans le cadre :

- du programme européen EQUAL à l'échelle nationale (contribution au projet IDREM) et régionale (contribution au projet alsacien)
- d'appui à des collectivités (accompagnement à la mise en oeuvre d'un Relais municipal de lutte contre les discriminations, capitalisation à partir de l'expérimentation d'un plan local de lutte contre les discriminations)
- ou à des dispositifs (CODAC : contribution dans le groupe de travail logement de la CODAC 67, participation à la réflexion engagée par le Sous-préfet de Haguenau).

REALISATIONS 2003

- ▲ « Discriminations : éléments de compréhension » - Mai 2003, Dossier-ressources réalisé dans le cadre du projet EQUAL
- ▲ EQUAL Alsace - Veille documentaire et actualités (trois numéros en 2003).
- ▲ Diverses notes sur des thèmes liés aux discriminations : les aspects juridiques, la dimension européenne...

HABITAT ET MIXITE

CONTEXTE / ENJEUX

Pendant de nombreuses années, l'ORIV a travaillé sur le logement des étrangers, notamment en produisant de la connaissance sur l'accèsion à la propriété des Turcs et, plus largement la mobilité résidentielle. Ces réflexions l'ont conduit à réfléchir aux questions de peuplement, de concentration de populations, de mixité et de mobilité.

La parution de la loi SRU et le discours sur la « mixité » a, alors, semblé un support intéressant pour réinterroger ces différents enjeux.

Partant de la notion de mixité(en la réinterrogeant, en la déconstruisant pour en identifier les enjeux opérationnels au regard des pratiques), il s'agit **d'identifier ce qui est en jeu actuellement** (ségrégation, sécession urbaine ...), ce qui peut **favoriser le vivre ensemble** et de **relever les tensions existantes** y compris dans les modes de traitement de la question (renouvellement urbain, droit au logement, démolition-reconstruction...).

Les actions menées visent plus particulièrement les acteurs institutionnels et professionnels intervenant dans le champ de l'habitat, de l'urbain et de la politique de la ville.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2003

Il s'agit donc, en 2003, de :

- ◆ **Aider les acteurs à identifier les enjeux et mettre à disposition les moyens** (pratiques et en terme de ressources) nécessaires à l'action : poursuite de la **recherche-action** (pays Bruche-Mossig-Piémont) par l'organisation de moments d'échanges entre acteurs sur des problématiques ciblées.
- ◆ Favoriser la **co-production et la diffusion de connaissances** par l'**échange** autour de cette notion (organisation de conférences-débat), par la **formalisation des démarches** engagées l'an passé (groupe régional, recherche-action, conférence), par la **diffusion des analyses** produites.
- ◆ **Rechercher et capitaliser** des expériences et pratiques dans ce domaine.

CONSTATS / FIN 2003

Le travail mené en direction du Pays Bruche Mossig Piémont ayant fait l'objet d'une modification avec la mise en place d'ateliers thématiques qui ont nécessité un investissement important (recherche d'informations, d'expériences, rencontres d'élus, contacts...), les autres actions n'ont pas pu connaître le développement initialement souhaité.

ACTIVITES MENEES

◆ ACCOMPAGNER LES ACTEURS

En fait le travail engagé a surtout consisté dans la **poursuite de la démarche initiée sur le pays « Bruche Mössig Piémont »**.

La démarche de **recherche-action sur le territoire Bruche-Mossig-Piémont** a été engagée au second semestre 2001. L'objectif était, tout en aidant les acteurs locaux à « définir une politique concertée de l'habitat à l'échelle du pays¹⁴ », par la production de connaissances

¹⁴ Périmètre d'étude du pays : communes appartenant aux communautés de communes du Berstein et de l'Ungersberg (Dambach), du Canton de Rosheim, des Coteaux de la Mossig (Wasselone), de Molsheim-Mutzig, de la Haute Bruche (Schirmeck), du Pays de Sainte Odile (Obernai), du Piémont de Barr, de la Porte

et d'analyses, d'identifier les enjeux de « mixité » sur un territoire de ce type et d'en permettre la prise en compte. Dans cette perspective, **l'Observatoire a mené un travail de diagnostic**. Réalisé à partir de l'analyse d'entretiens avec des élus et des professionnels, des travaux menés antérieurement sur le sujet et des apports des membres de la Commission Habitat, il a permis de mettre en avant les difficultés et les forces du territoire dans le domaine de l'habitat.

Il a donné lieu à la **production, début 2003, d'un document « L'habitat dans le territoire Bruche Mössig Piémont : problématiques émergentes et pistes d'intervention »**. Sur la base de ces constats, la Commission Habitat (réunie en janvier 2003) a identifié les enjeux et défini les contours d'une politique de l'habitat pour le territoire.

Ces perspectives, inscrites dans la Charte du Pays, demandent à être affinées et à être traduites de manière opérationnelle pour devenir effectives. Pour se faire, la Commission Habitat s'est engagée dans une **nouvelle étape de travail** (sur proposition notamment de l'ORIV) qui consiste dans la **mise en place d'ateliers thématiques**.

La mission d'accompagnement de l'ORIV a consisté sur le reste de l'année, dans **l'organisation de ces ateliers thématiques** : proposition de la méthode et du contenu, recherche des intervenants, élaboration des outils et démarches préalables, réalisation d'entretiens en direction des acteurs, élaboration d'un questionnaire permettant d'identifier les enjeux pour les collectivités, organisation et formalisation des échanges issus de ces ateliers...

Le premier atelier thématique s'est tenu le 3 avril 2003. Il s'agissait lors de cette séance de voir comment la **réhabilitation du patrimoine bâti et la revitalisation, par l'habitat**, des centres des communes pouvaient être un moyen de concilier :

- le besoin de développement et d'adaptation de l'habitat aux populations en présence
- et le souci d'économie et d'optimisation du foncier disponible.

L'intérêt de ce premier atelier, dont les travaux ont été présenté lors de la Commission habitat réuni en septembre 2003, la forte participation d'élus (présenté en Commission Habitat en septembre 2003) a incité les partenaires à envisager une seconde séance.

Le second atelier thématique a eu lieu début 2004 et a permis de voir comment sont pris en compte (ou non) par la collectivité, certains publics (les jeunes, les populations précarisées, les populations issues de l'immigration, les personnes âgées...), d'identifier les modalités de gestion de ces populations dans la mesure où il s'agit de « permettre l'accès à un logement pour tous les habitants », « prendre en compte les populations dans leur diversité, leur assurer un droit au logement... » (enjeux inscrits dans la Charte de pays).

Parmi les **autres initiatives engagées, en 2003**, il faut également noter :

- la participation de l'Observatoire à un groupe de réflexion initié par la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) autour de la mise en œuvre d'outils permettant de favoriser la mixité,
- l'élaboration d'une contribution reprenant les enjeux des questions d'habitat et notamment de mixité dans le cadre de la démarche engagée par le Conseil Général du Bas-Rhin intitulée « Hommes et Territoires »,
- l'engagement d'une réflexion, à la demande de techniciens de la Colmarienne du Logement (principal bailleur social de Colmar), autour d'une éventuelle intervention de l'Observatoire autour des enjeux de mixité de population, de co-habitation d'habitants suite à une intervention de renouvellement / rénovation urbaine.

PERSPECTIVES POUR 2004

Il s'agira de **susciter des échanges et de l'analyse collective sur la mixité dans l'habitat** afin de relever les évolutions et les leviers d'action :

- ◆ Réflexion sur la mise en œuvre de la mixité des formes d'habitat sur un territoire de développement par l'analyse de données, le repérage d'actions et l'organisation d'ateliers thématiques
- ◆ Diffusion de connaissances sur ce sujet
- ◆ Appui auprès des acteurs engageant une réflexion sur les questions de mixité et de cohabitation de populations (accompagnement d'un bailleurs suite à une opération de renouvellement urbain).

REALISATIONS 2003

- ▲ Documents produits dans le cadre du travail engagé sur le Pays Bruche Mossig Piémont.

IMMIGRATION

CONTEXTE / ENJEUX

L'immigration ne constitue pas en soi, un thème de travail mais il est toujours présent de fait car la plupart des autres thèmes investis (notamment ceux liés aux questions d'intégration) ne sont pas compréhensibles sans la prise en compte de cette donnée. Donc depuis toujours, **une veille est effectuée sur les données quantitatives, les évolutions des flux, la connaissance des populations...**

Si il est apparu nécessaire, dans ce rapport d'activités, de le faire émerger c'est qu'il a donné lieu au cours de l'année 2003 à de **nombreuses interpellations** (sous diverses formes), en particulier en raison d'une **actualité particulièrement riche en événements** (modifications législatives, décisions gouvernementales dans le domaine de l'intégration et de la politique d'accueil, réalisation de missions (mission Toubon, mission Stasi...)).

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2003

La **fonction de veille** consiste à :

- ◆ Connaître les évolutions législatives
- ◆ Assurer un suivi des questions de flux migratoires
- ◆ Analyser les données statistiques et quantitatives..

ACTIVITES MENEES

◆ PRODUIRE ET DIFFUSER DE NOUVELLES CONNAISSANCES

Un **groupe de réflexion dont l'objectif est d'engager un travail sur la population turque résidante en Alsace** a été mis en place. Ce groupe a comme objectif de coordonner un ensemble de démarches, dont un certain nombre de comportements posent questions. Deux réunions ont eu lieu en octobre et novembre afin d'identifier les besoins des uns et des autres et les implications possibles de chaque partenaire.

Dans cette logique **d'acquisition de nouvelles connaissances, de diffusion et d'échanges** une **conférence débat avec Stéphane DE TAPIA** a été organisé le 16 septembre 2003 à la maison des associations sur le thème « **Les migrations turques en Europe, tendances récentes** ». Une trentaine de personnes y ont participé dont une dizaine d'élus locaux, de communes bas-rhinoises, des travailleurs sociaux, des étudiants, des représentants associatifs étaient présents. Les sujets qui ont été abordé durant le débat portaient sur les questions d'identité, de mariages et « **comportements communautaires** ».

Par ailleurs, il a semblé important au sein de l'ORIV de développer des connaissances sur le **public demandeurs d'asile**.

Une importante **recherche bibliographique** a été réalisée sur la question des demandeurs d'asile. Le but était d'obtenir une bibliographie aussi complète que possible sur cette question. Ce travail a notamment été possible grâce à la participation de membres du Réseau intégration qui ont fait parvenir leur bibliographie, mais aussi grâce à des recherches sur différentes bases de données documentaires consultables sur internet.

Afin d'être en capacité d'identifier au mieux ces enjeux, a également été organisé, des **temps d'échanges en interne à l'ORIV** (administrateurs de l'ORIV ayant des compétences sur le sujet).

◆ FAVORISER LE DEBAT PUBLIC ET TRAVAILLER SUR LES REPRESENTATIONS

En juin 2003, en lien avec la JEEP, l'ORIV a organisé un **débat public** autour de la projection d'un documentaire de Jean-Marie FAWER traitant de la guerre d'Algérie : « L'héritage sans le testament ».

Ce souci d'inscription dans le débat public a également amené l'ORIV à répondre à une sollicitation de **France 3, en mars 2003, dans le cadre d'une émission consacrée à l'intégration.**

Entre aussi dans ce cadre, l'ensemble des démarches engagées auprès de journalistes, les notes statistiques produites et diffusées dans ce cadre.

L'implication de l'ORIV dans le **projet de centre de ressources sur l'histoire de l'immigration** répond également à cette nécessité de **travail sur les représentations.**

L'édification d'un lieu consacré à l'histoire et aux cultures de l'immigration est une idée ancienne, déjà défendue et explorée par plusieurs personnalités du monde de la recherche et du monde associatif. En effet, dès le début des années 90, l'Association pour un musée de l'immigration, l'AMI, créée à l'initiative de l'historien Gérard Noiriel, a défendu cette idée.

Le Gouvernement a annoncé, lors du Comité Interministériel à l'Intégration, le 10 avril 2003, la relance du projet d'un «**centre de mémoire et des cultures de l'immigration**», qui doit constituer un lieu de rencontres emblématique, ouvert au grand public, destiné à **mettre en valeur le rôle de l'immigration dans la construction de la France, d'un point de vue économique, social et culturel.** La mission de préfiguration du centre de ressources est présidée par Jacques Toubon et s'appuie sur les compétences et moyens de l'Agence pour le Développement des Relations Interculturelles (ADRI).

Ce lieu sera implanté à Paris et a des objectifs - d'ordre patrimonial ; faire découvrir les différents apports de l'immigration et reconnaître la place de l'immigration dans la société française - et pédagogique ; modifier les représentations négatives sur l'immigré.

Le projet vise à mettre en place un établissement national ambitieux et emblématique et un réseau de partenaires très divers (équipes de chercheurs, collectivités territoriales, acteurs associatifs, entreprises) qui complète et prolonge les activités du musée en lui permettant d'avoir une irrigation du territoire effective. L'établissement doit renforcer et valoriser les projets que mènent les partenaires sur leur territoire, et inversement, les projets locaux ou régionaux doivent enrichir la programmation du Musée national.

Dans le cadre de la mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'immigration, **quatre groupes de travail thématique** ont été constitués, permettant aux représentants d'association et de la société civile d'échanger leurs points de vue et formuler leurs propositions sur les thèmes suivants : inventaire des projets sur la mémoire de l'immigration, collecte et valorisation des archives, programmation du centre, portail internet. L'ORIV, membre du Forum des associations, a participé au groupe de travail **sur la programmation du centre** ainsi qu'au colloque des 28 et 29 novembre 2003. Après la première manifestation publique, a été créé un **comité de pilotage**, restreint, auquel a participé l'ORIV, dont la mission était la réalisation du rapport qui devait être rendu fin février au Premier ministre.

PERSPECTIVES POUR 2004

Il s'agira en 2004, d'investir ce domaine afin de **disposer d'éléments de connaissances** actualisées par rapport aux populations en présence et aux problématiques rencontrées.

- ◆ Connaître l'évolution et la réalité de la vie associative issue de l'immigration
- ◆ Analyser des données et/ou réaliser des enquêtes sur des populations en particulier (population turque notamment) ou sur des territoires
- ◆ Contribuer à la réflexion sur la mise en œuvre du Centre de ressources sur l'immigration (mission Toubon).

Il s'agira, par ailleurs, également d'engager un travail spécifique sur les demandeurs d'asile. Il consistera à **identifier les effets dus à l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile** sur le processus d'intégration.

- ◆ Réaliser une étude sur les trajectoires des demandeurs d'asile
- ◆ Mettre en place parallèlement d'un groupe de travail composé, notamment de professionnels concernés par le sujet

REALISATIONS 2003

- ▲ Revue de presse thématique : Immigration en février 2003 ; Demandeurs d'asile en septembre 2003.

INTEGRATION ET ELUS

CONTEXTE / ENJEUX

Après avoir, dans le cadre des travaux antérieurs, précisé la notion d'intégration et ses enjeux, l'ORIV a engagé un travail, en lien avec les collectivités, visant à permettre une meilleure prise en compte de cette question. Cette volonté associative s'est concrétisée par la multiplication des actions en direction de ces acteurs.

C'est suite aux sollicitations et au partenariat engagé avec des élus, en particulier de petites et moyennes communes, que l'ORIV a souhaité renforcer le travail engagé, afin, sur la base des difficultés identifiées et des contextes locaux, qu'ils puissent disposer d'éléments de compréhension et d'outils permettant de répondre au mieux aux situations rencontrées.

Parallèlement, ces questions faisant souvent l'objet de représentations réductrices liées à des méconnaissances, l'ORIV veut contribuer à instaurer les conditions d'un véritable débat public sur ces questions.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2003

C'est dans cette perspective et suite à des sollicitations, que l'ORIV a souhaité, en 2003, disposer d'éléments de compréhension des processus en jeu et renforcer le travail engagé en direction des collectivités (en particulier des petites et moyennes communes) :

- ◆ Concevoir des outils permettant de répondre au mieux aux situations rencontrées : mise en place de groupes d'élus afin d'identifier leurs besoins et de construire des outils leur permettant de mieux appréhender les situations rencontrées dans leur commune.
- ◆ Produire de l'analyse collective sur les sujets d'actualité : fonctionnement d'un groupe de travail permettant une réflexion entre acteurs et une co-production de connaissances à partir d'analyses produites par l'ORIV et sur la base des pratiques des acteurs
- ◆ Diffuser les connaissances sur le sujet et appuyer les acteurs.

CONSTATS / FIN 2003

➤ Cet axe d'intervention a connu un développement plus important que ce qui était prévu initialement lors de la définition du programme de travail, compte tenu de l'actualité (relance de la politique d'intégration) notamment dans le domaine de la production de connaissances et l'accompagnement d'acteurs.

ACTIVITES MENEES

◆ CONCEVOIR DES OUTILS ADAPTES

Développer des argumentaires sur les questions d'intégration pour les élus est un projet dont les prémices ont été lancées en 2001. Toute l'année 2002 a été utilisée pour effectuer un recensement des modes de faire des élus et de solliciter des élus bénévoles prêts à suivre cette démarche. La thématique islam a servi de sujet test, à la fois sur le mode de faire, le mode de communication, de contacts et la conception des outils (voir la démarche engagée dans ce cadre, page 72).

L'enjeu consiste dans l'élaboration d'un « guide de l'intégration », d'outils facilitant la prise de décision des élus dans le domaine de l'intégration.

Dans ce domaine, et en 2003, il s'agissait de mettre en place des groupes d'élus, en lien avec les associations départementales de Maires. Le partenariat souhaité consistait d'une

part dans la mise en contact avec les élus alsaciens (information sur le projet, sensibilisation...) et d'autre part dans une logique de relais.

Sachant que la démarche n'est possible qu'à la condition d'un engagement des élus sur la durée de la démarche. Mais aussi que ces groupes sont composés d'une diversité d'élus (taille des communes, type de populations présentes sur les territoires...) et soient relativement restreints (maximum d'une dizaine d'élus) afin de permettre les échanges. Ces groupes d'élus (l'un dans le Bas-Rhin, l'autre dans le Haut-Rhin) étaient conçus comme des « groupes témoin » permettant de repérer les besoins et les moyens d'actions avant de construire, avec eux, des outils pertinents pour l'action.

Malgré de nombreuses interpellations, **les associations de maires ont eu de grandes difficultés à convaincre leurs adhérents**. La demande n'a pas abouti au niveau du Haut-Rhin. Toutefois, grâce au soutien de l'association des maires du Bas-Rhin, un groupe de cinq d'élus Bas-Rhinois (de communes de tailles différentes et réparties sur l'ensemble du département) a pu être constitué et réuni (14 octobre 2003), afin de leur proposer le projet et de discuter des modalités de fonctionnement.

Suite à cette réunion, l'ORIV a été obligé de **modifier la méthodologie du projet**. En effet, si le principe d'un guide (fiche papier) semble pertinent, l'implication régulière dans la démarche des élus n'est pas acquise. La démarche retenue, pour 2004, repose sur une extension de la démarche engagée sur l'islam à d'autres thématiques (identification de sujets de travail, élaboration de fiches, organisation (si nécessaire) de séminaires en présence d'élus).

◆ PRODUIRE DE L'ANALYSE

Proposer des éléments de connaissance en direction des acteurs, notamment des élus, sur les questions d'intégration suppose d'être en capacité de **produire de l'analyse sur un certain nombre de sujet**.

Dans cette perspective, l'Observatoire a été amené à **organiser des temps d'échanges** (« groupe intégration »). Ce groupe s'est réuni à deux reprises. Suite à une réunion en décembre permettant un échange autour de l'analyse produite par l'Observatoire sur les CLAI (Contrats Locaux pour l'Accueil et l'Intégration), il était apparu intéressant de réfléchir à la « plus value » des fêtes et événements interculturels au regard de l'enjeu d'intégration. La réunion sur ce thème a eu lieu le 10 février 2003 et s'est appuyée sur la présentation de deux expériences (celles de Saverne et de Lutterbach). Elle a été suivie, compte tenu de l'actualité, d'une nouvelle réunion du groupe, le 5 mai 2003, autour des enjeux du Contrat d'Accueil et d'Intégration, l'une des mesures phares mises en avant par le gouvernement dans le cadre de sa politique d'intégration (lors du Comité Interministériel à l'Intégration en avril 2003).

Parallèlement, l'Observatoire a été amené, au cours de l'année, à **produire des notes synthétiques** sur un certain nombre d'enjeux et/ou de notions clés (l'accueil, le contrat d'accueil et d'intégration, le comité interministériel à l'intégration et la politique d'intégration, la politique d'intégration en France...) suite à des demandes ou sur sa propre initiative ainsi qu'à **poursuivre le travail d'analyse sur les Contrat Locaux pour l'Accueil et l'Intégration (CLAI)**. Ce travail engagé en 2002 a permis de tirer des enseignements des missions d'appuis techniques menées par l'ORIV depuis plusieurs années¹⁵.

◆ ACCOMPAGNER LES ACTEURS – POLITIQUES PUBLIQUES

Dans le domaine de **l'appui aux acteurs**, l'Observatoire intervient ou est intervenu auprès de différents acteurs :

Depuis, la phase diagnostic en 1999, l'ORIV suit la mise en œuvre des actions dans le cadre du **Contrat Local pour l'Accueil et l'Intégration (CLAI)** de la ville de Sélestat. Les trois années de contractualisation arrivant à leur terme, les financeurs (l'Etat, la ville et le

¹⁵ L'ORIV est intervenu dans le cadre de quatre CLAI, soit par la réalisation de diagnostic et/ou de mission d'appui dans le cadre de la mise en œuvre de ce dispositif, sur les six signés en Alsace.

Fasild) ont sollicité l'ORIV pour la réalisation d'une **contribution écrite au bilan**. Le bilan produit par l'ORIV, mené en septembre et octobre 2003, vise à faire le point des actions réalisées durant les trois années et à faire émerger de ces constats, des enseignements en terme de prospective (actions à reconduire, adaptation au droit commun...).

La démarche retenue s'appuyait sur les objectifs thématiques, définis au lancement de la démarche, afin d'évaluer les écarts entre les objectifs initiaux et ceux qui ont été réalisés et interrogeait les éléments considérés (dans le diagnostic) comme des "éléments de réussite" de la démarche pour voir leur modalité de mise en oeuvre. Une vingtaine d'entretiens individuels et collectifs auprès à la fois des porteurs de projets et des principaux acteurs locaux ont été menés. Le bilan s'est également appuyé sur des écrits (bilans annuels, compte-rendu des réunions du Comité de Pilotage et des réunions du Conseil Technique Partenarial, fiches actions).

Il a été **remis aux membres du comité de pilotage, en octobre 2003**. L'ORIV a également accompagné le chargé de mission dans la réalisation d'un écrit synthétisant la contribution de l'ORIV et la sienne qui a été diffusé à l'ensemble des acteurs sélestadiens. Enfin l'ORIV est intervenu lors du dernier Conseil Technique Partenarial en décembre 2003 sur la base de ce bilan.

L'Observatoire a également été sollicité par l'**UDAF du Bas-Rhin afin de concevoir une soirée-débat en direction d'administrateurs de CCAS** (centres communaux d'action sociale). Il s'agissait de leur permettre de connaître le public étrangers et primo-arrivants et les problématiques rencontrées par ces populations mais aussi leur donner des informations objectives sur les populations étrangères et les problématiques rencontrées.

Cette séance, qui a eu lieu le **21 octobre 2003, sur le secteur de l'Alsace Centrale**, s'est articulée autour de deux exposés centraux. Le premier réalisé par l'ORIV rappelait l'histoire de l'immigration en Alsace et situait les principales caractéristiques de la présence étrangère et des flux migratoires. Le second exposé a été fait par la CIMADE et expliquait à la fois les procédures d'accès à la nationalité française, au séjour, les problématiques liées aux demandeurs d'asile.

Deux **bulletins d'information** ont été réalisés en lien avec l'U.D.A.F.

Le premier, diffusé lors de la soirée, donnait des informations sur les définitions d'usage et les coordonnées de principaux acteurs de l'intégration nationaux et régionaux.

Le second a été envoyé au mois de janvier 2004 et reprenait les principaux éléments du débat.

CONSTATS

▲ En participant à cette rencontre, l'O.R.I.V a pu engager le débat avec des acteurs locaux, qui jusqu'à présents ne connaissaient pas encore l'association.

Enfin l'Observatoire est intervenu également, auprès de la **Ville de Mulhouse**, dans le cadre de la **re-définition de sa politique d'intégration**, sur sa demande.

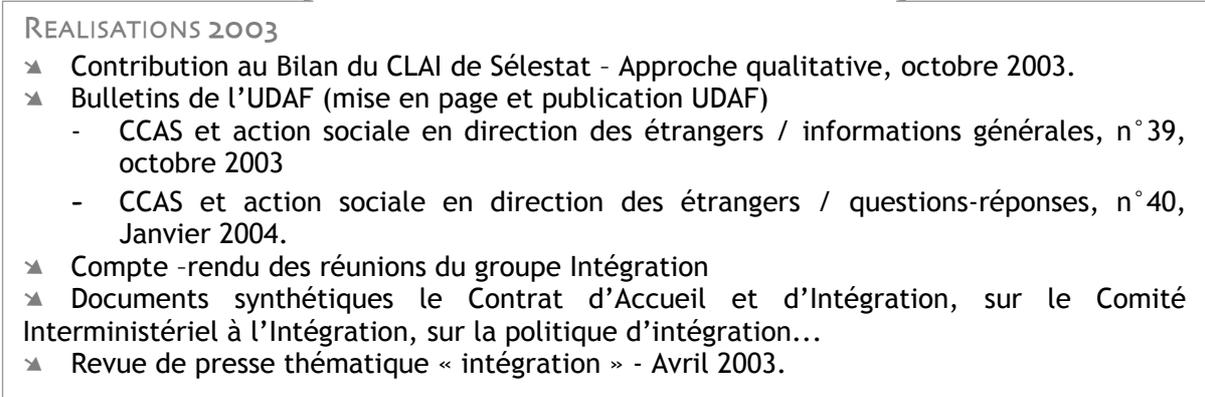
Le travail mené, qui se poursuit sur 2004, a consisté en une **analyse d'un certain nombre d'actions menées sur Mulhouse** dans le domaine de l'intégration sur la base d'un questionnaire mais aussi en des **apports (production de note)** sur la politique d'intégration en France, l'évolution des orientations actuelles, les enjeux en terme d'accueil des primo-arrivants, les différents publics... Cette implication, auprès de la Ville de Mulhouse, a d'ailleurs amené l'Observatoire à intervenir sur les enjeux d'accueil lors de la visite, le 21 octobre 2003, du Haut Conseil à l'Intégration, et à produire une note sur le sujet.

PERSPECTIVES POUR 2004

Le **travail de sensibilisation des acteurs et d'explicitation des enjeux** doit se poursuivre en 2004 notamment par la production d'outils adaptés et d'interventions ciblées.

- ◆ Mise à disposition d'outils, notamment réalisation d'un « **guide de l'intégration** » en direction des collectivités,

- ◆ **Diffusion écrite et orale** de connaissances sur l'immigration et l'intégration (notamment éléments statistiques sur les étrangers, connaissance des dispositifs publics, apports législatifs...)
- ◆ **Accompagnement de collectivités** (en particulier) dans la mise en œuvre d'actions



REALISATIONS 2003

- ▲ Contribution au Bilan du CLAI de Sélestat - Approche qualitative, octobre 2003.
- ▲ Bulletins de l'UDAF (mise en page et publication UDAF)
 - CCAS et action sociale en direction des étrangers / informations générales, n° 39, octobre 2003
 - CCAS et action sociale en direction des étrangers / questions-réponses, n° 40, Janvier 2004.
- ▲ Compte -rendu des réunions du groupe Intégration
- ▲ Documents synthétiques le Contrat d'Accueil et d'Intégration, sur le Comité Interministériel à l'Intégration, sur la politique d'intégration...
- ▲ Revue de presse thématique « intégration » - Avril 2003.

ISLAM

CONTEXTE / ENJEUX

La méconnaissance des pratiques culturelles de la religion musulmane est souvent à l'origine de représentations erronées vis-à-vis de personnes étrangères et d'origine étrangère. Les élus locaux disposent de très peu d'outils techniques pour répondre à leurs interrogations et cette ignorance peut donner lieu à des mésententes voir des conflits entre eux et les représentants associatifs de leurs communes.

Fort de ces travaux antérieurs sur la mise en place de l'offre culturelle dans les communes et plus largement des échanges et démarches engagées en direction de communes rurales (voir rapports d'activités 2000, 2001, fiche intégration), l'ORIV souhaitait **créer des outils sur les principales thématiques liées à l'islam qui interrogent les élus locaux.**

En 2002, dans une **logique expérimentale**¹⁶, des outils à destination des élus locaux alsaciens ont été testés sur ce thème : matinées d'échanges, fiches techniques, actes, appuis...

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2003

Les réactions positives des élus et techniciens participants aux premières matinées d'échanges ont encouragé l'ORIV à poursuivre sa démarche. 2003 a donc permis de poursuivre le travail.

Persévérer dans le travail de sensibilisation, tout en apportant des connaissances concrètes (au plus près des besoins des élus notamment), tels étaient les deux objectifs majeurs poursuivis.

- ◆ Organiser des temps d'échanges et de débat favorisant l'échange de pratiques et la capitalisation
- ◆ Apporter des connaissances et construire des outils adaptés
- ◆ Diffuser plus largement les connaissances acquises, notamment par voies de presse et télévisuelle.

CONSTATS / FIN 2003

▲ Les axes de travail inscrit début 2003 ont été engagés qu'il s'agisse de l'organisation de matinées d'échanges ou de la production d'outils. Un travail a été engagé avec les médias sur la base d'un partenariat.

ACTIVITES MENEES

Les activités menées visaient à poursuivre le travail de sensibilisation des élus locaux et à disposer d'une solide expérience de construction d'outils avec et pour des élus locaux sur des sujets liés à l'intégration (cf. fiche intégration page 49).

◆ ORGANISER DES TEMPS D'ÉCHANGES – CONNAITRE ET CONFRONTER LES EXPÉRIENCES

Deux matinées d'échanges ont été organisées. Le principe de ces matinées repose sur des séances de travail d'environ 4 heures où élus locaux, techniciens et représentants associatifs confrontent leurs points de vues sur un sujet ciblé. Alimentés par des exposés de spécialistes de la question, ces débats aboutissent à une vision plus claire de la situation locale et donne des pistes de solutions... Ils privilégient la mise en perspective entre des propos d'experts (éléments juridiques, sociologiques et/ou historiques...) et des

¹⁶ Pour plus de précision, voir projet « guide de l'intégration », page ?

expériences locales. Ces matinées sont organisées le samedi, pour favoriser la disponibilité du plus grand nombre de personnes.

Dans la continuité du travail engagé en 2002, des **matinées d'échanges** ont été organisées en 2003. Si le public visé était plus particulièrement les collectivités locales dans la mesure où les thèmes choisis l'ont été en fonction des attentes recensées¹⁷ et celles exprimées lors des précédentes matinées d'échanges.

Une troisième matinée d'échanges s'est déroulée le 27 septembre 2003 sous la forme d'un **circuit de visites de lieux de culte dans le Haut-Rhin**. Elle était intitulée « Découvrir des lieux de culte musulman » et a permis aux 35 participants de visiter successivement : une salle de prière installée dans les bains municipaux réhabilités de la commune de Thann ; une salle de prière investissant l'espace de deux garages, mis à la disposition d'un bailleur social dans un quartier d'habitat populaire à Illzach ; un vaste bâtiment privatif composé de plusieurs salles à Mulhouse ainsi que la première mosquée construite comme telle. De même par ces rencontres, les participants ont pu appréhender la diversité de composition et de formation d'association : pluri-origine, origine turque (proche du gouvernement de Turquie), lié à un courant religieux traditionaliste.

La quatrième matinée d'échanges portait sur « L'Aïd el Kebir / Kurban Bayrami : entre réglementation et pratiques festives » et s'est tenue le 17 janvier 2004 pour des raisons de proximité avec la date de la fête (1^{er} février 2004). Elle a été organisée à Mulhouse en raison de l'absence d'abattoir et d'une forte demande de ce débat de la part d'élus locaux.

Considérée par les musulmans comme un temps fort de leur religion, l'organisation de cette fête pose des problèmes aux associations culturelles, aux autorités locales et aux services de l'Etat, concernés. L'évolution de la réglementation sur le plan de la protection sanitaire à l'échelon européen, l'obligation légitime de sacrifier les animaux dans des conditions décentes ont eu pour conséquence majeure de restreindre la possibilité d'ériger des sites dérogatoires. Or, les regroupements structurels qui caractérisent aujourd'hui les circuits de viande imposés par des impératifs économiques, l'absence d'installations techniques, spécifiques pour la filière ovine, rendent difficile, voire impossible, le fait de pouvoir se conformer à la réglementation en vigueur.

Les exposés d'un religieux, d'une anthropologue mais également le témoignage d'un élu, d'un directeur d'abattoir, du président du syndicat des éleveurs d'ovins et deux sous préfet ont permis d'avoir un regard avisé sur la situation actuelle. Des pistes de solutions ont été proposées.

L'ensemble de cette démarche suppose un temps de préparation important. Le travail conjoint avec des associations culturelles a été recherché pour ces deux temps. Des rendez-vous individuels, des réunions collectives ont été nécessaires pour qu'ils s'approprient également la démarche. Ainsi pour la quatrième matinée, plus de six mois ont été nécessaires pour l'organisation. Un groupe de travail composé d'élus et de représentants associatifs a été constitué dans chaque département. Il s'est réuni pour définir ensemble les objectifs de la matinée et son contenu. Des documents ont été remis à chaque participant (dossier du participant), ainsi qu'une revue de presse ciblée sur la thématique.

Le partenariat avec les associations départementales des maires a été consolidé, notamment dans le Haut-Rhin, où a été désigné un élu référent. Pour chaque matinée ou publication des actes, une information est publiée dans l'outil de communication propre à chacune des associations.

◆ DIFFUSER LES CONNAISSANCES EN MULTIPLIANT LES SUPPORTS DE DIFFUSION

La diffusion des connaissances élaborées et/ou proposées lors de ces rencontres passe par la production d'actes. Réaliser à l'issue des matinées d'échange, ils sont envoyés aux participants et aux personnes excusées. Dans le même temps, une plaquette d'information

¹⁷ Au cours de l'année 2001, l'ORIV a procédé à un recensement des besoins et des demandes des élus alsaciens concernant les questions d'Islam. Ce recensement basé sur une enquête par questionnaire adressé à 77 communes alsaciennes a permis d'identifier les besoins d'une cinquantaine de communes.

est systématiquement envoyée aux maires des communes alsaciennes, leur proposant un exemplaire gratuit. Ceux relatifs à la matinée sur « les carrés musulmans » ont été diffusés en mai 2003.

Par ailleurs, les connaissances diffusées lors des matinées d'échanges font l'objet d'un travail d'appropriation et d'analyse, complétées de certains éléments, elles donnent lieu à la production de **fiches techniques**¹⁸.

Compte tenu de l'actualité, l'Observatoire a élaboré un **dossier de presse** sur le Conseil Français du Culte Musulman ainsi que du Conseil Régional du Culte Musulman.

En avril 2003, le Conseil Régional du Culte Musulman a été mis en place en Alsace. L'ORIV a rencontré le président de cette instance afin de discuter des modalités possibles de partenariat et de prise de relais des travaux par cette instance sur ce sujet.

Enfin, des **articles reprenant les principaux éléments de discussion** sont publiés dans la presse locale. Pour le circuit de lieux de culte, quatre articles ont été publiés dans les DNA et l'Alsace. L'ORIV a également participé au 12/14 de France 3 (début 2004), sur le thème de l'Aïd el Kebir.

ENSEIGNEMENTS

- La diffusion des travaux sur les carrés musulmans a permis de toucher plus d'une dizaine de nouvelles communes.
- Les actions menées ont permis d'engager un travail avec de nouveaux acteurs (notamment associatif) mais il n'est pas possible d'en assurer un suivi particulier et direct.
- Les fiches techniques, testées dans ce cadre, et qui seront déclinées dans d'autres domaines, sont fortement appréciées par les acteurs et élus.

PERSPECTIVES POUR 2004

L'année 2004 permettra de mettre un terme à la démarche de sensibilisation des acteurs sur ce thème et de mettre à leur disposition des outils.

- ◆ Organisation d'un **séminaire d'échanges** autour de la question de l'Aïd
- ◆ Organisation d'une **visite de lieux de culte** dans le Bas-Rhin
- ◆ Organisation d'un **temps d'échanges** faisant le bilan du cycle de connaissances sur le thème de l'islam

REALISATIONS 2003

- **Fiches techniques sur l'Islam**
 - « Les musulmans en Alsace - la présence des musulmans » (fiche 1)
 - « Les musulmans en Alsace - la diversité de l'islam en Alsace » (fiche 2)
 - « L'islam militant - les quatre familles » (fiche 3),
 - « Carrés musulmans : éléments juridiques » (fiche 4)
 - « Carrés musulmans : entre exigences rituelles et lois françaises » (fiche 5)
 - « Carrés musulmans : éléments sociologiques » (fiche 6).
- Cahier de l'Observatoire, n° 37, « Carrés musulmans : l'ultime geste d'intégration », mai 2003.
- « Découvrir des lieux de culte musulman... dans le Haut-Rhin », actes de la matinée d'échanges du 27 septembre 2003.
- Dossier du participant - Séminaire de réflexion du 17 juin 2003.
- Revue de presse thématique « islam » - Septembre 2003 et Janvier 2004.

¹⁸ Un total de 12 fiches constituera le premier volet du guide de l'intégration (voir page 49). En 2003, 6 fiches ont été réalisées et diffusées.

JEUNES

CONTEXTE / ENJEUX

Cet axe, ciblant plus particulièrement un public, a été amorcé en tant que tel en 2002. Auparavant il était abordé au travers des études thématiques : accès à l'emploi, acquisition de la nationalité.

Compte tenu de l'image omniprésente et le plus souvent négative des jeunes, en particulier issus de l'immigration et des quartiers populaires, **l'objectif est de rendre compte d'autres réalités, de susciter un « regard décalé » et de permettre la rencontre entre professionnels de la jeunesse autour de leurs pratiques.**

Pour ce faire, et en accord avec eux, l'angle d'approche retenu a consisté en **une réflexion à partir des pratiques des professionnels de la jeunesse.**

Le public « jeune » est défini comme « garçons et filles entre 11 et 18 ans, issus de l'immigration et résidants dans les quartiers d'habitat populaire ». C'est donc bien un public spécifique sur lequel l'ORIV souhaitait se pencher, en raison des représentations qu'ils suscitent.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2003

Compte tenu du caractère expérimental de la démarche engagée en 2002, elle était amenée à évoluer en fonction des premiers éléments d'analyse et à se poursuivre en 2003 par la :

- ◆ **Co-produire de la connaissance à travers le fonctionnement d'un groupe de réflexion**, composé de professionnels intervenant auprès de jeunes, sur la base de leurs pratiques professionnelles et autour de la question : « les jeunes comme ressources ? »
- ◆ **Organiser des temps d'échanges et de débat** apportant des éclairages spécifiques et « novateurs » sur la question des jeunes
- ◆ **Formaliser les réflexions et diffuser les connaissances produites.**

CONSTATS / FIN 2003

- ▲ Le travail engagé a permis de co-produire de la connaissance par le biais du groupe de réflexion. Inversement la mise en débat n'a été que peu développée.
- ▲ L'émergence d'un nouveau questionnement a orienté les travaux au cours du second semestre sur la question des jeunes filles.

ACTIVITES MENEES

◆ CO-PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE A PARTIR DES PRATIQUES ET DE L'EXPERIENCE

Dans la perspective du travail démarré en juillet 2002 (voir rapport d'activité 2002), le **groupe de réflexion** composé de professionnels de la jeunesse a été amené à se réunir à nouveau. L'objectif du groupe était d'interroger certaines expériences vécues par l'un ou l'autre des participants et de se demander si dans cette expérience, les jeunes étaient considérés comme des ressources.

L'année 2003 a débuté par un bilan (à mi-parcours du groupe de réflexion), en janvier, qui a permis de définir le contenu des séances ultérieures. Celui-ci a permis de faire le point, à la fois sur le fonctionnement du groupe et sur le contenu des premières séances. Le manque de régularité des participants et les interrogations récurrentes ont poussé l'ORIV à revoir l'organisation des séances.

Ainsi, il a été décidé de planifier pour chaque séance un thème à aborder et d'y associer des acteurs extérieurs, comme témoins. La séance du mois de mars a été consacré « aux associations de jeunes », la séance du mois d'avril « la prise en compte des jeunes par le système scolaire », celle du mois de mai « aux jeunes filles issues de l'immigration ».

L'ensemble des débats a fait l'objet d'une synthèse, discutée lors d'un **temps d'échanges d'une journée**, en présence de Joëlle Bordet, psychosociologue (spécialiste des questions de jeunes et de politique de la ville).

Ce séminaire s'est déroulé le 17 juin 2003, à Strasbourg, et a rassemblé une vingtaine de participants, dont les trois-quarts étaient des personnes régulièrement venues aux séances de travail. Il avait été retenu le fait de convier à cette journée seulement des acteurs qui s'étaient impliqués, au moins une fois, dans une séance de travail afin de pouvoir dépasser les débats des soirées et ainsi aller plus loin dans les réflexions, tous les participants étant au même niveau de réflexion. Au terme de cette journée, un questionnaire a été complété par les participants pour, à la fois, faire le point sur une année de fonctionnement et réfléchir aux poursuites.

ENSEIGNEMENTS

► Les éléments recueillis, lors de ces différentes réunions, ont permis de produire une contribution dans le cadre de la démarche initiée par le Conseil Général du Bas-Rhin intitulée « Hommes et Territoires ».

En s'appuyant sur ces propositions, une **séance de travail** entre l'ORIV et Joëlle Bordet, a permis de **cibler plusieurs axes possibles de poursuite**.

L'un de ces axes s'accordait avec les attentes de la Ville de Strasbourg qui, en juillet 2003, avait exprimé le souhait que l'Observatoire engage « *un travail portant sur la question de l'intégration des jeunes issus de l'immigration* :

- *analyse de l'offre de services et de loisirs destinée aux jeunes et son adéquation avec les besoins des jeunes issus de l'immigration*
- *mise en lumière des obstacles et des difficultés que rencontrent les acteurs de terrain dans leur travail auprès des jeunes...».*

Il a donc été décidé d'engager un travail autour de la **question des « jeunes filles issues de l'immigration » et de l'offre de services et d'activités qui leurs sont proposées**. Le travail visait à produire, en 2004, une « **note de cadrage** » permettant d'apporter des éléments pour éclairer les questions suivantes et d'en percevoir les enjeux : pourquoi de tels espaces ? comment sont-ils créés ? qui en est à l'origine ? à quels besoins répondent-ils ? qu'est-ce qui s'y joue ? quelle évolution sur la durée ? quelles autres pratiques possibles ?...

Le contenu de la note permettra donc, tout à la fois, :

- de mettre en perspective cette question entre le niveau local et le national et son évolution,
- de capitaliser les réflexions menées ou ayant été mené antérieurement sur le sujet,
- d'éclairer cette question par la production d'une connaissance appropriée de ces espaces et des besoins ainsi révélés par les jeunes filles,
- de favoriser la mise en réseau des différents acteurs, professionnels travaillant ou se questionnant sur le sujet dans un souci de mise en commun des réflexions et des pratiques.

La démarche s'appuie notamment sur un **travail de mise en réseau, de capitalisation des réflexions** (en lien avec les acteurs s'impliquant sur ce sujet) et la **réalisation d'entretiens** en direction de responsables d'activités et d'utilisateurs de celles-ci.

En introduction de cette réflexion et afin de partir des ressources déjà produites, **une note mettant en exergue les propos relatifs à la question des jeunes filles**, lors des différentes séances de travail du groupe de professionnels, a été rédigée en décembre.

Par ailleurs, dans le cadre de la démarche, un **groupe de suivi a été mis en place**. Il est composé des professionnels de la jeunesse (impliqués en 2003) et élargis aux professionnels des centres socio-culturels, services de prévention de la CUS intéressés par la question spécifique des jeunes filles. La première réunion du groupe s'est tenue en décembre 2003.

Les échanges au sein de ce groupe permettent à la fois d'alimenter le travail et d'enrichir chaque participant de nouvelles connaissances.

PERSPECTIVES POUR 2004

Il s'agira en 2004, de poursuivre le **travail de compréhension des processus en jeu** par rapport à la jeunesse.

Cela passe par :

- ◆ L'élaboration d'une **note de cadrage sur la question du rapport entre « jeunes filles et offre de loisirs »**.

Elle sera élaborée à partir de quatre éclairages :

- un travail documentaire analysant les travaux, au niveau national et local réalisée sur ce public spécifique
- la capitalisation des réflexions (antérieures et actuels) sur les jeunes filles [y compris les réflexions d'un groupe d'acteurs réunis par l'oriv]
- un recensement de l'existant, au niveau de la C.U.S à l'aide de fiches expériences
- une rapide analyse qualitative établie grâce à des entretiens réalisés au sein de trois structures proposant des activités pour ces jeunes filles, auprès de jeunes filles et des responsables de l'activité.

Le contenu de cette note devra permettre à la fois de mettre en perspective cette question au niveau local et national, et d'éclairer cette question par la production d'une connaissance appropriée de ces espaces et besoins révélés par les jeunes filles.

- ◆ La réalisation d'une **enquête sur les jeunes, dits « issus de l'immigration »**.

REALISATIONS 2003

- Bilan du groupe de travail des professionnels de la jeunes (mi-parcours et final).
- Dossier du participant - Séminaire de réflexion du 17 juin 2003.
- Revue de presse thématique « jeunes » - Décembre 2003
- Bibliographie sélective des ouvrages parus sur la question des jeunes filles.

PERSONNES AGEES IMMIGREES

CONTEXTE / ENJEUX

La réflexion sur les personnes âgées immigrées a été initiée en 2001 et s'est développée en 2002. C'est un constat de difficultés de prise en compte de ce public (en particulier dans le Bas-Rhin où aucune analyse n'avait été menée) et d'urgence des situations qui a incité l'ORIV à s'engager dans un travail d'état des lieux. Compte tenu des enjeux, notamment en terme de politiques publiques, il est apparu nécessaire de le faire en associant les institutions concernées, à travers le fonctionnement d'un groupe de travail institutionnel. L'année 2002 avait permis la réalisation d'une étude¹⁹, visant à identifier d'une part, les besoins des immigrés vieillissants et d'autre part, à relever leurs parcours migratoires.

Dès le démarrage de la réflexion, les objectifs poursuivis ont été, de **permettre une meilleure connaissance de ce public** (état des lieux des conditions de vie des personnes âgées immigrées en foyer et en famille) et de **sensibiliser les acteurs**, notamment ceux intervenant dans les politiques publiques, à la prise en compte de ce public (groupe de travail). Ce travail a permis également d'interroger la place faite aux immigrés dans la société française.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2003

Ces orientations de travail ont été poursuivies en 2003 dans un souci de diffusion des réflexions produites l'année précédente. Il s'agissait également de faire connaître cette problématique et, ainsi, de favoriser sa prise en compte par les acteurs intervenant dans le champ du vieillissement.

- ◆ Organiser des **temps d'échange** entre acteurs, notamment par la conception d'une rencontre régionale d'échanges (élaborée en lien avec les institutions ayant participé au groupe de travail institutionnel) pour rendre compte des analyses produites et des modalités de prise en compte de ce public.
- ◆ **Diffuser les analyses produites et accompagner les acteurs** : restitutions auprès d'acteurs et sensibilisation des associations « issues de l'immigration » aux attentes de cette population.

CONSTATS / FIN 2003

De fait, 2003, a permis de **diffuser** les connaissances élaborées précédemment, de **partager** des expériences et de **sensibiliser** des institutions et acteurs du vieillissement à la problématique des personnes âgées immigrées.

ACTIVITES MENEES

- ◆ **DIFFUSER LES CONNAISSANCES ET CONFRONTER LES PRATIQUES ET LES EXPERIENCES**

Pour répondre à l'**objectif de diffusion et de confrontation des pratiques**, plusieurs démarches ont été engagées.

La plus importante et celle qui a drainé le plus de personnes a consisté dans la diffusion des travaux en direction d'un public large, à l'occasion d'une **rencontre régionale**. Cette journée, organisée le 13 février 2003, intitulée « **Pour une meilleure prise en compte des migrants vieillissants en Alsace...** », a été organisée, à l'Ecole Nationale d'Administration.

¹⁹ *Des itinéraires de migrants algériens vieillissants*, Cahier de l'O.R.I.V. n°35, mai 2002. La Lettre de l'O.R.I.V. n°8, *Des itinéraires de migrants algériens vieillissants*, septembre 2002 (synthèse de l'étude)

La rencontre, afin de répondre aux objectifs posés, a été structurée en deux temps. La matinée a permis de **faire un état des lieux de la situation des personnes âgées immigrées et de leur prise en compte par les institutions** par la présentation de l'étude menée par l'Observatoire pour la situation locale et par une intervention de Gilles DESRUMEAUX, Délégué général de l'Union des professionnels de l'hébergement social (U.N.A.F.O.) sur « Les personnes âgées immigrées : Quels sont les enjeux par rapport aux politiques publiques de la vieillesse ? ».

La fin de matinée a permis d'identifier la manière dont les institutions, ayant en charge ce public ou plus largement la question du vieillissement (à savoir la Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse d'Alsace Moselle (CRAV), la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace Moselle (CRAM), le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD) et les Conseil Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), les prennent ou pourraient les prendre en charge. L'après-midi a été consacré au travail en ateliers. Le choix du contenu des ateliers résulte des problématiques issues de l'état des lieux. Ainsi les échanges ont été structurés autour de quatre ateliers traitant de « **l'accès aux droits des retraités immigrés** », « **de l'accès des migrants vieillissants aux soins et aux services d'aide à domicile** », « **des espaces de rencontres pour les personnes âgées immigrées** » et enfin « **de la prise en charge des immigrés vieillissants en maisons de retraite et en milieu hospitalier** ». Chaque sujet a été introduit en atelier par la présentation de deux expériences (national et / ou local).

Le travail de **diffusion des interventions, des expériences présentes et des échanges** s'est poursuivi par la **réalisation des actes** de cette journée régionale d'échanges. Ils ont nécessité un important travail d'adaptation du contenu des échanges mais aussi de présentation des expériences à une diffusion écrite visant la clarté et l'accessibilité des informations. Le **Cahier de l'Observatoire** (n°38) présentant ces éléments a été diffusé courant du mois de juillet 2003.

Le **travail de diffusion** a également donné lieu à **des démarches tant écrites** (notamment production d'articles dans les ASH, transmission de documents notamment aux membres du groupe de travail institutionnel) **qu'orales** (dans le cadre de formation par le biais de l'ESTES, auprès de l'ATMF, dans le cadre de réflexion lors d'une intervention au Conseil Général²⁰...), au niveau local comme national.

Un **travail d'information** a donc été engagé permettant de **connaître l'évolution des actions, des initiatives engagées sur le plan national comme locales**. Dans ce cadre l'ORIV a plus particulièrement suivi l'initiative développée au sein des foyers Sonacotra et visant à favoriser la reconnaissance des parcours de vie et des trajectoires migratoires.

ENSEIGNEMENTS

Cette journée a drainé un **nombre important et varié de personnes** (environ 180 personnes). Le réseau des acteurs intervenant dans le domaine de l'intégration a été mobilisé mais au-delà **les professionnels des questions de vieillissement** étaient également présents ainsi que des institutionnels. Cette présence, en particulier celle du droit commun, peut constituer la base d'une prise en compte plus conséquente de ces populations. Enfin la **couverture médiatique** a permis de porter cette question au niveau du débat public. La **réussite de cette rencontre** résulte du **travail mené en amont** de production de connaissances, de repérage d'expériences et de mise en réseau.

ENSEIGNEMENTS

- ▶ Le plan d'actions 2004-2008 du Conseil Général du Bas-Rhin en faveur des personnes âgées porte une attention particulière à des publics spécifiques, dont les migrants vieillissants et proposent diverses actions.
- ▶ On peut penser que la réflexion engagée par l'ORIV a contribué à l'inscription de cette préoccupation.

²⁰ L'Observatoire a été amené à produire une contribution spécifique sur le sujet dans le cadre de la réflexion engagée par le Conseil Général du Bas-Rhin intitulée « Hommes et Territoires ».

◆ **APPUYER LES ACTEURS ET TRAVAILLER EN RESEAU**

La diffusion a également pris la forme de **temps de travail ciblé en direction d'acteurs** (notamment la Mutualité Sociale Agricole, CRAV, ORSAL, Présence Habitat en Moselle...) sollicitant l'Observatoire afin de disposer d'un appui à la réflexion et/ou à l'action.

Ces appuis se sont fait en direction de différents **acteurs locaux et nationaux**.

Au niveau des acteurs locaux, l'ORIV est intervenu auprès de :

- La Caisse Régionale d'Assurance Maladie, où l'intervention de l'O.R.I.V. a consisté à accompagner la réflexion menée concernant l'accès aux soins des migrants vieillissants en foyer.
- L'Observatoire Régional de la Santé Alsace, pour un appui technique et méthodologique en vue de l'organisation d'un colloque sur la santé des jeunes.

Au niveau des acteurs nationaux, l'ORIV a assuré :

- Une intervention dans le Nord-Pas de Calais (Maison des associations de Tourcoing) dans le cadre d'un colloque sur le thème des personnes âgées immigrées
- Un Appui technique à l'Observatoire Régionale de la Santé du Languedoc - Roussillon / C.E.S.A.M. ainsi qu'auprès de Présence Habitat (bailleur social)
- Un échanges d'informations avec la région Rhône-Alpes, notamment les villes de Lyon, Grenoble et Valence.

Par ailleurs, l'ORIV a poursuivi ses contacts avec les structures nationales qui ont présenté leurs expériences, lors de la rencontre régionale (U.N.A.F.O, O.D.T.I., Accordages...).

PERSPECTIVES POUR 2004

Il s'agit de poursuivre le travail engagé mais en assurant sa pérennisation dans le temps. Dans cette perspective, permettre une meilleure prise en compte de ce public par les politiques publiques passe par **un appui en direction des acteurs, en particulier par la diffusion d'éléments de connaissances, d'expériences :**

- ◆ **Mise en place d'une fonction de veille sur les actions menées en direction de ce public et production d'outils**
Cette fonction reposera sur l'utilisation des outils existants : Internet, Actualités sur... avec un suivi des réflexions menées au niveau national, mais aussi sur l'élaboration d'outils, notamment des fiches thématiques.
- ◆ **Organisation de temps d'échanges.**
Organisation de deux ou trois rencontres (une par trimestre environ), traitant de thèmes repérés par les professionnels comme l'accès aux droits, l'aide à domicile ...

REALISATIONS 2003

- ▲ Les actes de la rencontre régionale du 13 février 2003 : *Pour une meilleure prise en compte des migrants vieillissants en Alsace...* Cahier de l'O.R.I.V n° 38.

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

(hors thématique)

CONTEXTE / ENJEUX

Au niveau du programme de travail 2003, **cet axe d'intervention ne faisait pas l'objet d'une déclinaison très précise** en terme de contenu du fait de ses caractéristiques mêmes.

En effet ce type de demande émane des acteurs locaux et est très variable tant en termes de contenu, de méthodologie mise en oeuvre, de finalité... Ces missions d'appui sont rarement prévisibles lors de l'élaboration du programme de travail. Elles surviennent souvent en cours d'année et nécessitent un temps d'élaboration qui peut prendre du temps. En dépit de cette **difficulté d'inscription dans le temps** (notamment en terme de planification du programme de travail), **ces appuis sont largement plébiscités par les financeurs.**

ACTIVITES MENEES

De fait au cours de l'année 2003, comme d'ailleurs les années précédentes, l'Observatoire a été amené à répondre à ce type de demande. Dans la mesure où ces missions sont le plus souvent liées à un axe d'intervention thématique, **elles ont été succinctement présentées précédemment dans l'axe thématique correspondant.**

Dans certains cas toutefois la démarche engagée en terme d'appui à sa propre logique (hors thématique), il en est rendu compte ci-dessous à travers deux exemples.

L'une des missions engagées dans ce cadre s'inscrit dans le domaine de la politique de la ville. Au cours de l'année 2003, **l'ORIV a continué à appuyer la démarche de mise en place d'un centre de ressources politique de la ville en Lorraine.** L'ORIV avait été chargé par la Délégation Interministérielle à la Ville de mener **une mission de préfiguration au niveau de deux régions** (Lorraine et Franche-Comté).

Cette démarche s'est concrétisée par la production d'un rapport et sa présentation lors d'une rencontre en présence des acteurs locaux de la politique de la ville. La réflexion se poursuit actuellement dans la perspective d'une mise en oeuvre opérationnelle et rapide d'un tel centre de ressources souhaitait par un grand nombre d'acteurs.

Dans un autre domaine, suite à des difficultés survenues sur le territoire communal (voitures brûlées, dégradation...) la **Ville de Lutterbach a sollicité l'ORIV pour l'organisation d'un débat sur les questions de violences urbaines.** Compte tenu de l'ancienneté des connaissances produites par l'Observatoire sur le sujet et du caractère inopportun de la réponse proposée (à partir des quelques éléments d'analyse disponibles), l'intervention de l'ORIV a consisté en l'envoi d'éléments (études, réflexions) sur ce sujet et d'échanges verbaux. Finalement, et après discussion avec des élus, il est apparu que la question posée était celle des relations inter-générationnelles et inter-quartiers à Lutterbach et qu'il s'agissait de permettre des échanges autour de cet enjeu à partir du travail de diagnostic engagé par un bureau d'études. L'apport de l'Observatoire dans ce cadre consiste donc en un accompagnement à la démarche (en terme de méthode).

PERSPECTIVES

▲ Afin d'être en mesure, dans le cadre du programme de travail 2004, de prendre en compte ces missions d'accompagnement et d'être en mesure de les y inscrire, l'Observatoire a engagé une réflexion (cf. p. 20) et a défini un volume horaire dans le cadre de la programmation 2004 réservé à ces missions.

APPROCHE TRANSVERSALE

- ◆ RENDRE ACCESSIBLE LES RESSOURCES
 - ◆ DIFFUSER LES CONNAISSANCES
-

Cette partie rend compte des principales fonctions transversales développées par l'ORIV, qui permettent de **rendre accessible les ressources et de diffuser les connaissances** à savoir :

- la mise à disposition, auprès des acteurs et des demandeurs, de la documentation et des informations recueillies, notamment par la **gestion du centre de documentation**,
- la **production et la diffusion d'outils d'information** pour répondre aux besoins des acteurs
- la **diffusion et l'échanges de connaissances** par la **mise en réseau** et la réalisation **d'interventions** auprès d'acteurs dans une logique de **formation-information**.

GERER LA DOCUMENTATION & REPONDR AUX DEMANDES

GESTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Le fonctionnement et la gestion du centre de documentation avait fait l'objet d'une approche très détaillée dans le rapport d'activités de 2002.

En effet, c'était la première année que l'Observatoire disposait de quelqu'un à temps plein, uniquement sur l'aspect documentaire et il semblait important d'expliquer en quoi consistait la fonction « documentation » au sein d'une structure telle que l'ORIV.

Cet aspect ne sera pas repris dans le présent document, les modalités restant les mêmes.

REPOSE AUX DEMANDES ET BILAN DE L'ACTIVITE

DOCUMENTAIRE

LES SOLLICITATIONS ADRESSEES AU CENTRE DE DOCUMENTATION

En 2003, le centre de documentation de l'ORIV a eu environ 180 sollicitations. Ce chiffre ne prend pas en compte les personnes qui reviennent travailler plusieurs fois sur le même sujet, telles que les étudiants.

On constate une légère baisse des sollicitations par rapport à 2002. Celle-ci peut s'expliquer par la mise en ligne du site internet de l'ORIV à compter de juin 2003 (voir page 73). En effet, les personnes qui contactaient l'ORIV pour avoir des renseignements sur la structure ou accéder à un certain nombre d'informations concises, peuvent dorénavant le faire directement grâce à cet outil. Cela a permis à la documentaliste d'avoir plus de temps pour traiter les demandes d'information plus spécifiques qui sont adressées à l'ORIV. De plus, la parution de Cahiers de l'Observatoire donne habituellement lieu à de nombreuses demandes en terme notamment d'envoi des documents, or les cahiers 37 (« Carrés musulmans : l'ultime geste d'intégration ») et 38 (« Pour une meilleure prise en compte des migrants vieillissant en Alsace... Actes de la rencontre régionale du 13 février 2003 ») ont fait l'objet d'un envoi en nombre et gratuit. En revanche, ces envois ont suscité ensuite de nombreuses demandes documentaires complémentaires.

TYPE DE CONTACT

Plus de la moitié des demandes a été effectuée par téléphone. Un peu plus du quart des demandes résulte de personnes qui viennent sur place, sans contact préalable, ou qui profitent d'un rendez-vous avec d'autres membres de l'équipe. En général, une réponse leur est apportée tout de suite, sinon un rendez-vous est pris plus tard.

Par rapport à l'année 2002, les demandes effectuées par courrier sont en forte diminution. Elles ont été supplantées par les demandes par courriel qui proviennent pour beaucoup de personnes ayant visité le site internet, et qui souhaitent des compléments d'informations, ou un rendez-vous au centre de documentation.

PROVENANCE DES USAGERS

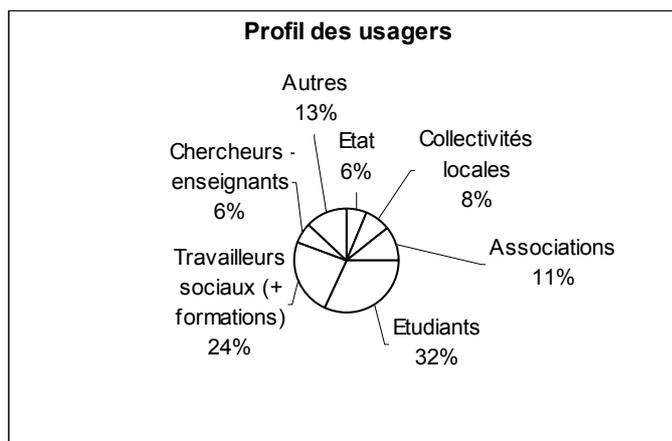
La majorité des usagers sollicitant le centre de documentation (qui est basé à Strasbourg) est localisée sur le Bas-Rhin (environ 60% des demandes) et plus particulièrement sur le territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg (52 %). On constate également, qu'il y a plus de demandes en provenance du reste de la France (24 %) que du Haut-Rhin (11%). A noter également, les 4% de demandes issues de personnes vivant à l'étranger (essentiellement d'Allemagne).

PROFIL DES USAGERS

Le profil des personnes qui ont recours au centre de documentation est très varié.

Les **étudiants** (filières sociologique, sciences politiques et journalistique pour majorité) constituent, avec 25%, la part la plus importante des usagers.

Les thématiques sur lesquelles ils travaillent sont souvent récurrentes : immigration en Alsace et en France (flux migratoires, historique...), politique de la ville (contrat de ville, Grand Projet de Ville...)... Pour beaucoup, ce sont leurs professeurs, maîtres de mémoire, qui leur conseillent de venir à l'ORIV.



Par rapport à l'année 2002, on peut constater une **nette progression de la venue des travailleurs sociaux** au sein du centre de documentation. Ils représentent 24% des usagers, dont ceux en formation en travail social (ESTES à Strasbourg, ISSM à Mulhouse, formation de Conseillère en économie sociale et Familiale). Il est à noter qu'il s'agit d'étudiants venant de structures où l'ORIV est amené à intervenir.

A l'inverse, les **demandes émanant de collectivités locales sont en baisse**. Elles représentent seulement 8% des demandes, en 2003. Cette baisse par rapport à l'année 2002, peut s'expliquer notamment du fait que souvent les demandes de documents des collectivités locales sont directement prises en compte par l'un des membres de l'équipe. Ces sollicitations ne font pas obligatoirement l'objet d'une fiche de liaison²¹. Ces demandes s'inscrivent souvent dans le cadre de demande d'appui ou de missions d'accompagnement. La légère baisse des demandes en provenance de membres d'association, enregistrées entre les deux années, peut notamment s'expliquer par le fait que certaines ont été adressées directement aux membres de l'équipe.

THEMATIQUES DES DEMANDES

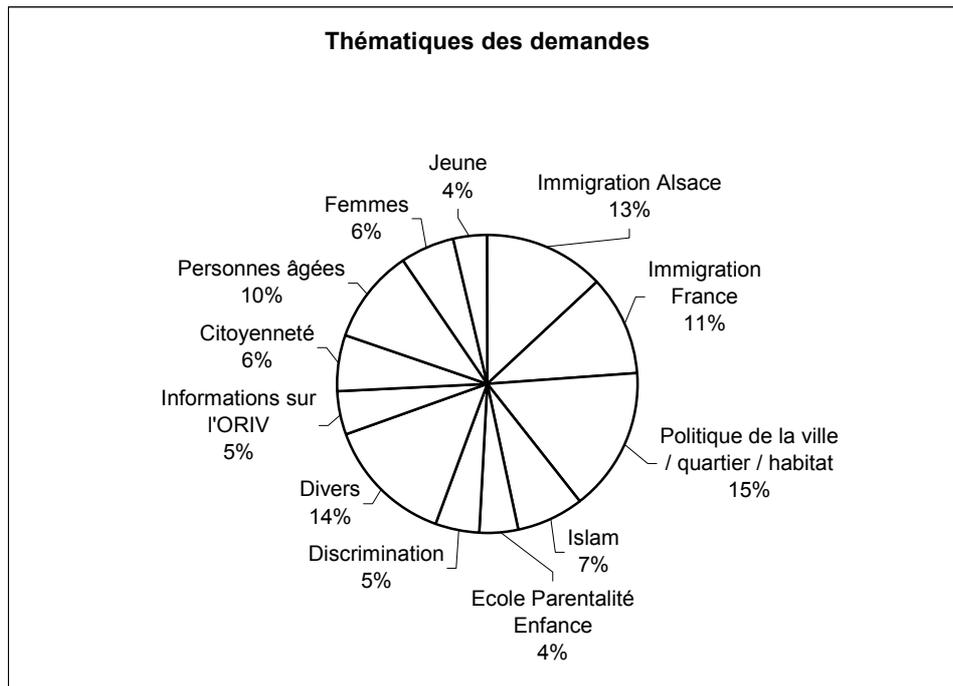
Les demandes adressées à l'ORIV touchent des thématiques très variées.

Tout comme en 2002, c'est la **question de l'immigration** (l'histoire, les flux, les statistiques sur la population étrangère...) en France et en Alsace qui fait l'objet du plus grand nombre de demandes (13% des demandes concernent l'Alsace et 11% la France). Souvent, les sollicitations concernent une population et/ou un public (population turque, demandeurs d'asile...) ou un territoire déterminé (à l'échelle d'un quartier, ou de la région...).

Viennent ensuite, les demandes concernant le **volet « politique de la ville »**. Celles-ci consistent souvent à faire le bilan des dispositifs « politique de la ville » et de leurs impacts sur un domaine précis (éducation, jeunesse...) ou sur un lieu précis (quartier alsacien...).

²¹ La réalisation du bilan de l'activité documentaire se fait sur la base de l'analyse des fiches de liaison. Il s'agit d'un document établi lors d'un contact avec l'ORIV et qui permet le suivi de la demande.

Mais ce sont aussi des questions plus générales, telle que l'historique de la politique de la ville.



La thématique « personnes âgées immigrées » correspond à 10% des sollicitations adressées au centre de documentation en 2003. Ce chiffre s'explique, par la tenue en février 2003 d'une rencontre régionale de l'ORIV sur cette thématique (cf fiche, page 61), ainsi que par la publication des actes de celle-ci. L'ORIV a ainsi été identifié comme lieu ressource sur ce thème.

Le pourcentage de requêtes sur la thématique « Islam » est en baisse par rapport en 2002 (7% des demandes, contre 16% l'année dernière). Mais cette baisse est à relativiser, car beaucoup de personnes trouvent directement sur le site Internet de l'ORIV des informations sur le sujet (mise en ligne de fiches techniques sur l'islam, (cf fiche, page 53). Pour les usagers qui se sont déplacés, il s'agissait notamment de traiter la question du port du voile.

Sinon, en 2003, on constate globalement que les thématiques abordées sont sensiblement les mêmes qu'en 2002. Ce sont celles sur lesquelles l'ORIV travaille ou a travaillé. Par le biais des publications de l'Observatoire, mais aussi par le site Internet, les personnes en prennent connaissance.

En conclusion, il est intéressant de noter que la moitié des personnes qui sollicitent le centre de documentation, le font pour venir consulter des documents à l'ORIV. Ceci montre l'importance de disposer d'un lieu ressource identifié qui permet aux usagers de travailler sur place. Pour un autre tiers, il s'agit de demandes de renseignements très précises (coordonnées de personnes/structures ressources, bibliographie...) et qui nécessitent une réponse presque instantanée. Le dernier tiers consiste en des demandes de publications de l'ORIV et de statistiques.

CONSTATS

► Le bilan de l'activité documentaire a permis de souligner à la fois le caractère évolutif du public accueilli et sollicitant le centre de documentation et sa diversification. Le site internet a par ailleurs un impact direct et réel sur l'activité documentaire.

PERSPECTIVES

► L'enjeu de proximité dans le domaine documentaire étant important et observé depuis plusieurs années, il s'agira, en 2004, d'étudier les modalités d'une « antenne » régulière de l'ORIV dans le Haut-Rhin pour faciliter l'accès à certains services.

PRODUIRE & DIFFUSER : LES OUTILS D'INFORMATION

La **nécessité de rendre accessibles les ressources** disponibles à l'ORIV mais aussi produites par celui-ci et de **les diffuser** a amené l'association à mettre l'**accent, en 2003, sur la dimension « communication », informative.**

En effet, il s'agissait d'assurer un **renforcement de la mise à disposition des ressources** qui s'est traduit par :

- ◆ La production de nouveaux outils d'information tels que Actualités sur... l'intégration et la ville.
- ◆ L'élaboration et le fonctionnement du site Internet de l'ORIV.
- ◆ La conception d'une nouvelle charte de communication tant au niveau du contenu que de la forme.

PRODUCTIONS D'OUTILS D'INFORMATION

Ces outils d'information relèvent de deux types de publications : des publications générales et régulières et des publications spécifiques.

PUBLICATIONS GENERALES

◆ Actualités sur... l'intégration et la ville

L'abandon d'Actualités documentaires (suite notamment à une enquête de satisfaction réalisée en 2002), a amené l'ORIV à réfléchir à un nouveau format de publication qui devait paraître avec régularité (pour « fidéliser » les lecteurs) et répondre notamment à une demande des acteurs qui travaillent plus particulièrement sur la question de la politique de la ville. En effet, de nombreux constats faisaient état d'un « manque » d'informations précises et concises sur l'actualité de cette thématique.

C'est dans cet esprit qu'a été conçu « **Actualités sur... l'intégration et la ville** ».

Cette publication est destinée à **mieux répondre aux attentes** des partenaires (institutionnels ou acteurs de terrain...), mais aussi à un public plus large, en terme de besoin d'information.

Ainsi :

- elle propose une **information concise** sur l'actualité concernant la **politique de la ville et l'intégration**, sur le plan national et local (zoom sur une nouvelle loi, un nouveau dispositif, une nouvelle prise de poste...),
- elle apporte une meilleure lisibilité sur l'**activité de l'ORIV** (colloques, groupes de travail en cours...).
- elle présente les **nouveautés documentaires** (ouvrages, sites internet, vidéos...).

Le premier numéro de cette publication mensuelle est paru en octobre 2003. Le dossier central portait plus particulièrement sur « la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine », celui de novembre sur « les relations Homme-Femme : constats et perspectives » et celui de décembre sur « l'école en débat ».

◆ Cahiers de l'Observatoire

Cette publication est le support de diffusion des études réalisées par l'Observatoire, mais aussi des actes des rencontres (colloques, matinées d'échanges...) organisées dans l'année.

◆ Revue de presse

Depuis octobre 2002, celle-ci n'est plus diffusée. Mais l'équipe de l'ORIV, continue à dépouiller les journaux, et tous les mois, la revue de presse est réalisée en un exemplaire, disponible à l'ORIV et reproductible sur demande.

CONSTATS

▲ Compte tenu de la date de démarrage d'Actualités sur... l'intégration et la ville, il est difficile d'établir un bilan à fin 2003. Toutefois, il faut noter que des personnes contactent régulièrement l'ORIV suite à la lecture d'*Actualité sur... l'intégration et la ville*, pour se procurer des documents ou obtenir des compléments d'informations.

PERSPECTIVES

▲ A la fin de l'année 2004, une enquête de satisfaction sera menée par rapport à cette publication afin de vérifier sa pertinence et d'en assurer, si nécessaire, l'adaptation.

PUBLICATIONS SPECIFIQUES EN REPONSE A DES DEMANDES PARTICULIERES

Ces publications sont réalisées par la documentaliste et/ou par les autres membres de l'équipe, quand cela concerne une de leurs thématiques de travail.

Il peut s'agir de **bibliographies**, de **notes de synthèse sur un article** ou un **sujet d'actualité**, d'un **point d'explication sur la législation** (évolution des lois concernant les discriminations, l'entrée et le séjour des étrangers), ou la **réalisation d'analyses statistiques** (étrangers et primo-arrivants à Mulhouse, la population turque en Alsace, le logement des étrangers en Alsace...). Ensuite, ces notes sont, le plus souvent, mises en ligne sur le site internet de l'ORIV, dans la mesure où il s'agit de préoccupations générales et, pour une partie d'entre elles, récurrentes.

De plus, on peut noter, que, tout comme l'année 2002, les **demandes statistiques sont toujours importantes**. Il est difficile de pouvoir préparer à l'avance des documents qui répondraient tout de suite aux demandes, car souvent des points différents (sur la classe d'âge concernée ou sur le lieu...). Les **réponses se font donc au cas par cas**, d'autant que compte tenu des limites inhérentes à l'outil statistique, une information circonstanciée et étayée s'avère nécessaire.

CONSTATS

▲ Les demandes adressées à l'ORIV amènent de plus en plus à développer, au-delà de la fonction documentaire, une dimension de veille.

SITE INTERNET

L'ORIV, en 2002, a choisi de se doter d'un **site internet**, car c'est un outil qui est désormais incontournable, quand on cherche à communiquer au plus grand nombre et à un coût réduit. Par ailleurs, il permet une **mise en valeur des ressources documentaires de l'association**, et une **diffusion à plus grande échelle des informations, des expériences...**

Le site internet de l'ORIV a été mis en ligne en juin 2003. Plusieurs étapes ont permis cette création :

- ◆ La réflexion sur le contenu du site menée tout au long de l'année 2002 (cf rapport d'activités 2002) a débouché sur l'élaboration de l'arborescence du site.
- ◆ L'élaboration de l'aspect graphique du site, engagé début 2003 par Laurent Catelan, graphiste, en lien avec la charte de communication mise en place auparavant (voir page 74).
- ◆ Le traitement des questions techniques. Ainsi, le site internet de l'ORIV est hébergé gracieusement par l'Agence pour le Développement des Relations Interculturelles (ADRI), au titre du partenariat existant au sein du Réseau Intégration.
- ◆ Le recueil et la saisie d'information pour que, dès sa mise en ligne, le site propose un contenu pertinent.

Une fois mis en ligne, le **site internet nécessite une mise à jour régulière**, pour éviter que des informations « périmées » soient toujours accessibles (dans la rubrique agenda en particulier...), ce qui est très frustrant pour les « surfeurs ».

De plus, pour que le site ne soit pas statique, il faut le compléter avec de nouvelles informations (sur l'association, quand par exemple un nouveau travail est lancé...) ou de nouveaux documents à télécharger (note de synthèse...).

Ce travail prend du temps et est assuré, en lien avec l'équipe, par la documentaliste.

Les **statistiques de consultation du site Internet** de l'ORIV, depuis son ouverture, le 20 juin 2003, à fin décembre 2003 font état d'environ **10.000 visites durant cette période**. Pour beaucoup, les visiteurs sont arrivés sur le site soit en tapant directement son adresse, soit par l'intermédiaire des sites internet de l'ADRI (www.adri.fr), du Réseau Intégration (www.reseau-integration.net) et de celui de la Délégation Interministérielle à la Ville (<http://i.ville.gouv.fr>). Il faut noter également, que beaucoup de personnes trouvent le site par l'intermédiaire de moteurs de recherche.

Les **pages du site les plus consultées** sont celles concernant les « **productions de l'ORIV** ». On peut constater un intérêt très important pour les documents qui sont disponibles en téléchargement, notamment les « **fiches techniques sur l'islam** ». Dès leur mise en ligne, la consultation a augmenté très fortement. Notre publication « **Actualités sur... l'intégration et la ville** » est également téléchargée régulièrement, ainsi que les autres documents proposés. Concernant la consultation des rubriques du site, viennent ensuite celles relatives au programme de travail, à la documentation (avec un téléchargement des bibliographies), l'agenda, la vie de l'association et les notes sur la question de l'immigration.

Certaines parties du site n'étant pas encore finalisées, cela explique le faible nombre de consultation, notamment concernant le volet politique de la ville.

PERSPECTIVES

- ▲ L'année 2004 permettra de finaliser le site internet. En effet, un certain nombre de rubriques ne dispose pas encore de contenu (le volet politique de la ville, les liens avec d'autres sites, la liste des acteurs).

LA CHARTE DE COMMUNICATION DE L'ORIV

En amont de la création du site internet de l'ORIV, il est apparu important, dès la fin de l'année 2002, de **revoir complètement la charte graphique de l'ORIV**.

Cette démarche répondait au souci de disposer d'une charte graphique nouvelle, allégée, visible. Elle a consisté à travailler à l'homogénéisation (couleurs, format...) du graphisme des supports de communication de l'association : papier à en tête, cartes de visite, cartes de correspondance, chemises pour les dossiers. L'ensemble de ce travail a été réalisé par

Laurent Catelan, graphiste, durant la fin de l'année 2002 et une grande partie de l'année 2003.

Plus globalement, **cette réflexion nous a permis de nous interroger sur les différentes publications de l'ORIV (Cahiers de l'ORIV...)** et sur le besoin qui existait de créer de **nouveaux types de documents supports**, tels que :

- les « fiches techniques » qui sont destinées à présenter de manière synthétique des informations précises sur un thème, un dispositif...
- le document type mis en place pour diffuser des synthèses réalisées suite à des conférences...

PERSPECTIVES

▲ Ce souci d'adaptation des supports de publication et de diffusion de l'information est à l'origine d'une proposition, pour le second semestre 2004, consistant en une lettre électronique (envoyée par courriel). Son contenu, sa périodicité, seront définis en amont. L'idée est d'avoir une réactivité plus importante dans l'annonce de la parution d'articles de fond dans les revues et la presse qui arrivent à l'ORIV, et qui sont « dépouillés » systématiquement par la documentaliste, mais également de faire des liens vers le site internet de l'ORIV...

DIFFUSER & ÉCHANGER LES CONNAISSANCES

La fonction de diffusion peut s'effectuer par l'envoi de documents et la mise à disposition d'informations (cf. partie précédente) mais aussi par des échanges entre acteurs.

LA MISE EN RESEAU & L'ÉCHANGE DE RESSOURCES

Depuis sa création, l'ORIV a privilégié une **démarche en réseau**. Elle constitue à la fois une plus-value, permettant la rencontre d'autres partenaires et l'échanges de ressources (échanges d'information, le repérage et le partage d'expériences, l'identification de personnes ressources...), mais aussi une nécessité dans la mesure où elle permet de prendre en compte certaines demandes et d'assurer une orientation adaptée des personnes s'adressant à l'ORIV. **L'ORIV est amené à s'impliquer, plus particulièrement, dans deux réseaux relevant de ces champs de compétences.**

LE RESEAU DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

L'ORIV a participé au cours de l'année au « **Réseau des centres de ressources politique de la ville** ».

Ce réseau réunit l'ensemble des centres ressources politique de la ville à savoir le Centre de Ressources Essonne, Centre de Ressources Guyane, Centre de Ressources Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre de Ressources régional ville et hauts, CR-DSU Rhône Alpes, Espace Picard pour l'Intégration (EPI), Institut Régional de la Ville, Pays et Quartiers d'Aquitaine, Pôle de Ressources Départemental, Profession Banlieue, RésO Villes, Ressources et Territoires et est animé par celui de la Délégation Interministérielle à la Ville.

L'activité du réseau consiste dans l'**organisation de temps de travail régulier** (accueil assuré par l'un des centres de ressources) **autour de thèmes d'actualité** ainsi que dans le fait de **participer à des groupes de réflexion** mis en place sur le plan national dans le cadre de **démarches expérimentales**. Ce fut le cas en 2003 par rapport à la question des « plans locaux de lutte contre les discriminations raciales » et les « projets sociaux de territoire ».

Ce réseau est également alimenté par l'envoi régulier d'informations par la Délégation Interministérielle à la Ville en direction des centres de ressources.

Au cours de l'année 2003, le réseau a été amené à réfléchir, plus particulièrement, au devenir de la politique de la ville mais aussi à échanger par rapport aux évolutions législatives (loi d'orientation et de programmation sur la ville et la rénovation urbaine) et aux enjeux de la rénovation urbaine (création de l'ANRU...).

Sur le **plan documentaire**, une réunion s'est tenue courant juin 2003, entre les chargé(e)s de l'information et de la documentation des centres ressources politique de la ville. Outre le fait de se rencontrer, la réunion a permis d'échanger autour de la question du développement des nouvelles technologies de l'information et plus spécifiquement d'internet : leur conception et leurs influences sur les fonctions « information - documentation » des centres ressources.

LE RESEAU INTEGRATION

Le Réseau Intégration regroupe des structures ayant en commun un champ d'intervention à savoir celui de l'intégration. Il est composé des structures suivantes : ADRI (Paris), CIEMI (Paris), CLAP Sud-Ouest (Bordeaux), COFRIMI (Toulouse), D'Un Monde à l'Autre (Tourcoing), Economie et Humanisme (Lyon), Espace Picard pour l'Intégration (EPI), Maison de la Méditerranée (Belfort), l'Observatoire sur les Discriminations et les territoires (ODTI) et ORIV (Strasbourg). Si initialement le réseau s'est structuré autour de la dimension documentaire, 2002 a marqué une évolution avec la volonté d'élaborer une note commune autour des enjeux d'intégration mais aussi l'élaboration d'une plaquette d'information. Peu à peu des collaborations de partenariat sur d'autres projets, notamment de formation, voient le jour. Le réseau intégration est amené à se réunir trimestriellement pour discuter des projets menés en commun et de leur mise en œuvre.

Si 2002 avait été marqué par une implication importante au sein du réseau intégration, cet investissement s'est poursuivi en 2003.

Suite au séminaire annuel de travail, organisé à l'automne 2002, le réseau s'était engagé à **rédiger une note commune** à l'attention des acteurs, notamment pouvoirs publics, intervenant dans le domaine de l'intégration, pour à la fois faire connaître le Réseau et indiquer clairement ses positionnements face aux enjeux de l'intégration en France. Si son contenu avait été discuté lors du séminaire, sa rédaction a été complexe et souligne la difficulté d'élaboration d'une production commune à un réseau. Devant être un document porté par chacune des structures membre du Réseau, il était prévu sa validation par les différentes instances décisionnelles. Cette validation a posé des difficultés et a montré, y compris au sein d'une même structure, les positionnements différents. Finalement l'actualité nationale et le fonctionnement du Réseau (temps de réactivité important) n'ont pas permis de corriger cette note, jugée finalement caduque en juillet 2003.

Cette expérience a tout de même permis aux membres du réseau de **prendre conscience de la nécessité de réfléchir à un autre mode de fonctionnement** et de l'importance d'une **meilleure connaissance des programmes de travail et des positionnements** propres à chacune des structures.

La volonté de travail en commun s'est également concrétisée par **l'organisation du séminaire annuel** qui s'est déroulé en Picardie au début de l'été. Durant 1 jour et demi, en s'appuyant sur les dernières publications de chercheurs européens, le Réseau a acquis de nouvelles connaissances sur « **les politiques d'immigration et/ou d'intégration dans les différents pays membres de la communauté européenne** » et « **la politique d'immigration et d'intégration de la Commission Européenne, regards croisés avec la nouvelle politique d'intégration en France** ».

Concernant l'aspect documentaire, une réflexion avait été engagée, fin 2002, autour d'une restructuration de la **base de données documentaire commune** (cf rapport d'activités 2002). Celle-ci a débouché début 2003 sur la réalisation d'un cahier des charges qui devait permettre d'évaluer par un « appel d'offre » la faisabilité et le coût du développement de la base avec le logiciel actuel, ou par l'achat d'un nouveau logiciel. Finalement, aucun appel d'offre n'a été lancé et fin 2003 il était question que les membres du réseau se procurent une actualisation du logiciel actuel.

Par ailleurs, l'alimentation de la base de données documentaire relève de la saisie régulière par chacun des membres du réseau de fiches bibliographiques.

Il faut noter également que le site du Réseau Intégration a vu le jour (www.reseau-integration.net) courant 2003. Il est géré par l'ADRI, présente les différents membres du réseau et permet un accès à la base bibliographique commune.

PERSPECTIVES

- ▲ Sur la base de ces différents constats, le Réseau Intégration a décidé d'une part que chaque membre du Réseau engagera un projet en commun avec au moins un autre membre du réseau en 2004 et d'autre part qu'il tenterait d'être présent et visible dans les « grands rassemblements » sur le thème de l'intégration en France.

LES INTERVENTIONS

Ces interventions orales, consistant dans la diffusion de connaissance et leur confrontation avec les acteurs présents, peuvent prendre deux formes principalement :

- ◆ intervention dans le cadre de conférences-débat, de colloques, de groupes de professionnels où l'ORIV est invité en tant qu'intervenant,
- ◆ intervention dans le cadre de formation.

L'Observatoire est interpellé, depuis de nombreuses années, au niveau local et sur le plan national, afin de **rendre compte des travaux engagés au sein de la structure, des réflexions qui en résultent et de l'analyse produite** mais aussi de **diffuser une information circonscrite**.

Les demandes adressées à la structure sont prises en compte sur la base de critères définis en 2002. Ainsi l'ORIV intervient sous conditions :

- inscription du sujet parmi les axes de travail de l'ORIV et possibilité pour l'ORIV d'apporter quelque chose,
- pertinence de l'intervention au regard du type d'acteurs et du programme de travail de l'année,
- disponibilité de la personne de l'équipe en charge de la question.

L'intérêt de ce type de démarche réside dans la possibilité de **rendre compte d'une réflexion** (donc de la formaliser) mais aussi de la **confronter avec d'autres et donc de l'enrichir**. Ces interventions sont également l'occasion de **rencontrer un certain nombre d'acteurs, d'élargir le réseau des personnes-ressources**. Ce type d'intervention s'inscrit dans une logique ponctuelle.

Au cours de l'année 2003, l'ORIV a ainsi été amené à intervenir, notamment et pour prendre quelques exemples, :

- dans le cadre de colloques ; lors d'un colloque (dans le nord) sur les personnes âgées immigrées, dans le cadre de la 4ème rencontre nationale de l'ODAS (juillet 2003, « La décentralisation peut-elle renforcer la cohésion sociale ? ») sur le thème « les politiques publiques d'intégration et les enjeux de la décentralisation »,
- lors de réunions de professionnels ; en direction d'agents de la Ville de Strasbourg (dans le cadre d'une formation assurée par le CLAPEST), lors d'une rencontre organisée par la MSA (Mutualité Sociale Agricole) autour de la question de la présence étrangère en Alsace et sur le thème des discriminations raciales à l'emploi, à la demande de l'UDAF du Bas-Rhin, en direction d'administrateurs des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

Par ailleurs, l'ORIV a également été amené à **intervenir en direction des chefs de projet** du Contrat de Ville Intercommunal de l'Agglomération Mulhousienne, lors de deux de leurs réunions mensuelles, pour échanger autour de la loi d'août 2003 (loi d'orientation et de programmation sur la ville et la rénovation urbaine) et sur les projets sociaux de territoire.

L'intervention de l'Observatoire dans le cadre d'écoles de formation, en particulier dans le **domaine du travail social**, se développe peu à peu.

L'intervention auprès de ces intervenants sociaux, s'inscrit en fait, dans **une logique de sensibilisation - information de ces acteurs, futurs professionnels**, aux problématiques traitées par l'ORIV.

Les interventions s'inscrivent le plus souvent dans le cadre de séances optionnelles pour les étudiants ou dans le cadre de nouveaux modules mis en place et sont être reconduites d'année en année.

Elles consistent à assurer plusieurs séances autour des enjeux de l'immigration, de l'accueil et de l'intégration.

Elles ont été menées auprès de trois structures, dans le Bas-Rhin, : le centre d'éducateurs de jeunes enfants, l'IFCAAD en (direction de conseillères en économie sociale et familiale) et l'ESTES. Concernant cette dernière structure, il s'agit en fait d'une co-animation d'un cycle de formation intitulé « migrations » et qui fonctionne depuis 5 ans. Chaque année, le contenu de l'enseignement dispensé et les apports de l'ORIV sont définis en fonction de l'actualité ou d'un enjeu défini comme central.

ANNEXE 1 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE MAI 2003)

PERSONNES MORALES

Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI)
Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs (ASTTU)
Coordination des Associations de Résidents Etrangers (CARES)
CIMADE
Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion (CLAPEST)
Union Départementale des centres Sociaux-Culturels du Haut-Rhin
LICRA
Union Régionale des Associations Familiales (URAF)
THEMIS

PERSONNES PHYSIQUES

| | |
|---------------------|------------------|
| Michel BAUDEMONT | Sylvie JAECKLE |
| Charles BERNARD | Alain JUND |
| Jacques BRABANT | Jeannette MOEREL |
| Dominique CAPRILI | Zoubida NAILI |
| Yves CARABIN | Laurence PALMER |
| Alice CHAVANNES | Liliana SABAN |
| Fabrice DHUME | Tuncer SAGLAMER |
| Mustapha EL HAMDANI | Elisa TERRIER |
| François GIORDANI | Rudi WAGNER |
| Guy GIRAUD | Benoît ZELLER |

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ORIV

Rudi WAGNER : Président
Elisa TERRIER : Vice-Présidente
Jeannette MOEREL : Secrétaire
Dominique CAPRILI : Trésorier
Laurence PALMER : Trésorière adjointe
Guy GIRAUD, Pierre GREIB, Alain JUND: Assesseurs

ANNEXE 2 : PROGRAMME D'ACTIVITES 2004

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, est une association, conçu comme un **outil de connaissance et d'accompagnement** intervenant dans les domaines de **l'intégration des populations étrangères et/ou issues de l'immigration** et de **la politique de la ville**.

L'ORIV est au service **des acteurs et des décideurs** (élus, institutionnels, associatifs, professionnels de la politique de la ville / du travail social...)

Il est inscrit au **Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006** et obtient la majeure partie de ses financements dans ce cadre.

Participent ainsi à son **financement l'Etat** (à travers des fonds provenant de la politique de la ville et du ministère des affaires sociales), le **FASILD** (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations) et les **collectivités** suivantes : Conseil Régional d'Alsace, Communauté Urbaine de Strasbourg, Villes de Colmar, Ensisheim, Illzach, Lutterbach, Mulhouse, Rixheim et la Communauté de Communes du Bassin Potassique (pour le compte des communes de Kingersheim, Staffelfelden, Wittelsheim, Wittenheim).

MISSIONS DE L'ORIV

Afin de **favoriser la compréhension des situations, des pratiques et comportements** et de **faciliter la prise de décision**, les missions de l'ORIV consistent à :

- ◆ mettre à disposition et diffuser des ressources (statistiques, lois, études...)
- ◆ permettre la production ou la co-production d'analyses ou de réflexions
- ◆ mettre en place et/ou animer des espaces de débat
- ◆ accompagner les acteurs.

Par ailleurs, par sa participation à des réseaux nationaux (Réseau Intégration, réseau des centres de ressources politique de la ville), l'Observatoire constitue également une **passerelle entre le local et les réflexions engagées au niveau national**.

ENJEUX IDENTIFIES POUR 2004

A partir du bilan des activités menées en 2003 et des demandes adressées à l'ORIV, il s'agit de :
Rendre plus accessible les connaissances et ressources produites et disponibles à l'ORIV,
Adapter les connaissances par la diffusion d'outils utiles, utilisables et avec un souci de régularité,
Proposer des espaces d'échanges de connaissances et d'expériences,
Renforcer le travail de proximité avec les différents acteurs.

En 2004, concrètement, ces **enjeux donnent lieu** :

- ◆ à la diffusion mensuelle d'une information sur les questions liées à l'intégration et à la politique de la ville : « Actualités sur... l'Intégration et la Ville »
- ◆ à l'élaboration de fiches sur des sujets relatifs à l'intégration et à la politique de la ville
- ◆ à une diffusion renforcée des connaissances existantes et/ou élaborées par l'ORIV
- ◆ à l'organisation mensuelle de temps d'échanges sur ces sujets : « les Rencontres de l'ORIV »
- ◆ au développement des missions d'accompagnement.

AXES D'INTERVENTION

En plus des orientations précédemment évoquées et des **activités transversales de l'ORIV** consistant dans la **mise à disposition des ressources existantes**, à travers le **centre de documentation** mais aussi le **site internet** et les **différentes publications**, l'Observatoire a prévu, en 2004, de **travailler sur un certain nombre de sujets**.

L'ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS

Accompagner les politiques publiques, notamment les plans départementaux d'accueil des primo-arrivants : *analyse statistique, élaboration d'outils pour favoriser l'accueil (« guide de l'accueil »), appui auprès d'un Service Public de l'Emploi.*

Rendre visible les enjeux de l'accueil, à travers notamment *la diffusion de connaissances sur le Contrat d'Accueil et d'Intégration, sur les questions de formation linguistique.*

LES DEMANDEURS D'ASILE

Identifier les effets dus à l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile sur le processus d'intégration : *réalisation d'une étude sur les trajectoires des demandeurs d'asile et mise en place parallèlement d'un groupe de professionnels concernés par le sujet.*

LA DEMOCRATIE ET LA CITOYENNETE

Mieux comprendre les enjeux de la démocratie pour les différents acteurs : *réalisation d'une étude sur « participation et aspirations démocratiques des habitants ».*

Outiller les acteurs et développer de la connaissance : *organisation de temps d'échanges sur le sujet, participation à un « atelier de réflexion » en direction de conseillers de quartier et, plus largement, contribution à la réflexion sur les conseils de quartier.*

LES DISCRIMINATIONS A L'EMPLOI ET AU LOGEMENT

Appuyer et accompagner les acteurs luttant contre les discriminations raciales à l'emploi et au logement : *observation et capitalisation des expériences menées, rendre accessible les connaissances (études, législation...), repérage d'expériences. Ces démarches sont développées dans le cadre du programme européen EQUAL, de l'appui à des collectivités ou à des dispositifs (CODAC).*

LES ENJEUX DE MIXITE DANS L'HABITAT

Susciter des échanges et de l'analyse collective sur la mixité dans l'habitat : *notamment réflexion sur la mise en œuvre de la mixité des formes d'habitat par l'analyse de données, le repérage d'actions et l'organisation d'ateliers thématiques. Plus largement, diffusion de connaissances sur ce sujet et appui auprès des acteurs engageant une réflexion sur les questions de mixité et de cohabitation de populations.*

L'IMMIGRATION ET L'INTEGRATION

Sensibiliser les acteurs et rendre compréhensible les enjeux : *mettre à disposition des outils (réalisation d'un « guide de l'intégration » en direction notamment des collectivités), organisation de matinée d'échanges (notamment sur l'Islam), diffusion écrite et orale de connaissances sur l'immigration et l'intégration (notamment éléments statistiques sur les étrangers), contribution à la réflexion sur la mise en œuvre du Centre de ressources sur l'immigration (mission Toubon).*

Production de connaissances : *analyse de données et/ou réalisation d'enquêtes sur des populations en particulier (population turque notamment) ou sur des territoires.*

LES JEUNES

Comprendre les processus en jeu par rapport à la jeunesse : *élaboration d'une note de cadrage sur la question du rapport entre « jeunes filles et offre de loisirs », réalisation d'une enquête sur les jeunes issus de l'immigration.*

LES PERSONNES AGEES IMMIGREES

Appuyer les acteurs par la diffusion d'éléments de connaissances, des expériences : *mise en place d'une fonction de veille sur les actions menées en direction de ce public, production d'outils et organisation de temps d'échanges.*